"DIEU ET PATRIE"

LA SURVIVANCE

Il est pratiquement impossible qu'un catholique qui ne s'inspire que dans les journaux anticatholiques ou indifférents, n'en subisse pas à la longue une influence pernicieuse.
Mgr Comtois.

Pour nous, le journal n'est pas une fin, mais un moyen; le moyen de conserver et d'éclairer la foi et la religion de notre peuple.
Mgr Comtois.

VOL. IX — EDMONTON, ALBERTA, MERCREDI 27 JANVIER, 1937 — No. 13

Une Nouvelle "Institution Royale" (VOIR PAGE 4)

Mgr Breynat loue le service missionnaire par avion

Une expérience

VISITE DES MISSIONS AVEC LE "SANCTA MARIA"

"C'est le meilleur avion que j'ai utilisé jusqu'à date"

Son Exc. Mgr Gabriel Breynat, est arrivé hier soir, à Edmonton d'une expédition dans le Grand-Nord où il a expérimenté personnellement son service missionnaire par avion. Le représentant de "La Survivance" a été le premier à aller rencontrer le vénérable évêque du vent au presbytère de St-Joachim, pour recueillir ses impressions.

Comme nos lecteurs le savent déjà, Son Exc. Mgr Breynat partait d'Edmonton quelques jours avant Noël, à bord de l'avion-missionnaire Santa Maria, de l'Organisation Missionnaire Miva. Un représentant de "La Survivance" était à bord de l'avion et accompagna alors Son Excellence le Vicaire Apostolique du Mackenzie jusqu'à McMurray. Un très long et intéressant rapport a été publié dans le temps dans notre journal.

De McMurray, Son Exc. Mgr Breynat s'est heureusement rendu avec le Sancta Maria, jusqu'au Fort Chippeweyan, où il a passé les fêtes de Noël. Le dimanche suivant il visitait la Mission du Fond du Lac, et il a ensuite visité successivement les Missions du Fort Smith, de Résolution et de Ste-Anne de Rae. Il y avait beaucoup d'Indiens à chaque Mission, nous a rapporté son Excellence, et leur piété a profondément réjoui le coeur de l'Evêque-Missionnaire.

Et que pensez-vous de votre avion et des services qu'il peut donner à vos Missions. "Nous sommes allés jusqu'à la Rivière-au-Foin avec le Santa Maria", répondit Son Excellence? Et le quasi-doyen des évêques canadiens s'empresse d'ajouter avec un fin et charmant sourire qui prévoit la curiosité des représentants de journaux. "C'est un excellent avion, et il est solide dans les airs. On ne sent pas les vides de l'atmosphère, et on passe à travers sans broncher. Il est très confortable, et ne fait presque pas de bruit. Comme confort, c'est le meilleur avion que j'ai utilisé jusqu'à date".

En atterrissant à la Rivière-au-Foin, un des supports des skis n'a pas pu résister au choc des gros bancs de neige durcies par les tempêtes du Grand-Nord, nous a dit S. Excellence. Il a fallu envoyer le pilote avec une traîne à chiens à Résolution pour télégraphier à Winnipeg, puis au R. P. Schulte à Montréal. La pièce enfin arrivée quelque 10 jours après, n'étant pas de la même longueur que la première, comme l'avion ne pouvait plus par un manque d'aplomb atterrir sans offrir certains dangers, Son Excellence a cru "profitable, nous a-t-il dit, de revenir directement à Edmonton, où l'avion sera réparé" Et alors vous retournerez après ? " Pas précisément, dit Mgr Breynat, car lorsque l'avion sera réparé, il sera envoyé à Winnipeg d'où le R. P. Schulte, le

(Suite à la page 8)

LA SESSION DE QUEBEC

Elle s'ouvrira le 24 février

QUEBEC.—M. Maurice Duplessis, a annoncé que le cabinet avait choisi la date du 24 février, un mercredi pour l'ouverture de la deuxième session de la vingtième législature.

Le premier ministre a annoncé aussi qu'à cette session le gouvernement passera toute la législation nécessaire pour assurer le paiement des obligations en monnaie courante et non en or.

M. Duplessis a déclaré en effet : "Dans certaines débentures municipales, provinciales et industrielles, il y a une clause dite "gold clause" en vertu de laquelle des débentures sont payables en or.

A Ottawa j'ai averti que nous ne paierions pas en or, mais cent cents dans la piastre en monnaie courante du pays où les débentures sont payables. Cela représente une différence de 35 à 40 pour cent.

M. L. Maynard est nommé ministre des Affaires Municipales

DECES D'UNE PIONNIERE

Mme veuve L. Lemieux est inhumée ce matin

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mme Veuve Louise Lemieux survenu lundi, le 25 janvier. Elle était âgée de 73 ans. Elle naquit à Rigaud, province de Québec, en 1863.

Elle laisse dans le deuil deux filles, Mlles Bernadette et Marie Lemieux, d'Edmonton; un fils, Bernard, de Vancouver; deux frères, Wilfrid et Ernest Latulipe de Milner, C.A.

Elle demeurait dans l'Ouest depuis 35 ans. Avant son mariage, elle fut institutrice pendant plusieurs années.

Elle était la soeur de M. Rodolphe Latulipe, commissaire des incendies de la ville de Montréal.

Elle demeura à Winnipeg pendant quelques années, puis à Kamsack, en Saskatchewan et à North Battleford, Sask. Elle demeurait à Edmonton depuis 1923.

De son mariage avec M. Bernard Joseph Lemieux, naquirent six enfants, dont trois sont morts : Alexandrine, Louise et Louis.

La famille venait à peine de s'installer à Edmonton, lorsque M. Lemieux mourut. M. Lemieux fut à l'emploi du C.N.R. pendant plus de vingt ans. Il était très bien connu sur le réseau ferroviaire du C.N.R. dans tout l'Ouest.

Mme Lemieux était malade depuis trois semaines à l'hôpital Général.

Le service a été chanté ce matin à l'église de St-Joachim, au milieu d'une nombreuse assistance.

"La Survivance" offre aux enfants de la défunte ses condoléances les plus sincères.

DECES DE M. CHS. ROCQUE

Funérailles à Lamoureux

LAMOUREUX.—Le 20 janvier, à l'Hôpital Général d'Edmonton, à l'âge de cinquante ans, s'éteignait doucement M. Charles Rocque. Il avait subi dix jours avant, une très grave opération, dont le résultat permettait les meilleurs espoirs, lorsque tout-à-coup survint le dénouement fatal. Ses funérailles ont eu lieu à Lamoureux à 10h. vendredi dernier, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis venus l'accompagner à sa dernière demeure. Le défunt était très estimé dans la paroisse, où il a toujours passé pour un homme sérieux et un chrétien exemplaire. Les porteurs étaient ses neveux : MM. Joseph Rocque, Wilfrid Rocque, Joseph Gravelle, Raoul Langlois, Wilfrid et Charles Paradis. Il laisse pour le pleurer son épouse, Mme Rocque et huit enfants : Germaine, (Mme Alb. Boisjoli), Cécile, Enédine, Léonie, Emile, Alice, Marcel et Lorraine; quatre soeurs et quatre frères dont M. l'abbé Rocque curé de Lewistown, Montana. Par suite de retards dans la correspondance des trains, M. l'abbé Th. Rocque n'arriva que l'après-midi le jour des funérailles. Il eut cependant la consolation suprême de voir les traits de son frère exposé au cimetière avant sa sépulture.

CONTRE UN PROJET DE CREDIT

Une résolution C.S. est défaite à Ottawa

OTTAWA.—Tout le groupe C.C.F. et même deux libéraux dans une certaine mesure ce sont déclarés en faveur de la résolution John Blackmore, chef créditiste aux Communes. Cette résolution demande la création de pouvoir d'achat au moyen d'une émission nationale de crédit, dans le but d'améliorer la situation économique au Canada. Finalement, après un débat de 5 heures, la résolution fut défaite sans vote.

DISCOURS DE M. J. H. TREMBLAY

Une organisation de l'agriculture s'impose

M. J.-H. Tremblay, récemment élu député provincial du comté de Grouard, a adressé jeudi soir la parole devant un cercle d'études du parti libéral, dans l'édifice McLeod. M. Tremblay qui est avantageusement connu comme un agronome expert sur toutes les matières agricoles en cette province a reproché au présent gouvernement de n'avoir pas eu de politique agricole. "Le premier acte du gouvernement crédit Social, a dit le député de Grouard, a été de supprimer 50% des agronomes de district, qui étaient les seules sources d'information pour un bon nombre de fermiers, et de supprimer pareillement tous les prêts pour l'achat d'animaux de race.

M. Tremblay a ensuite, et ce fut la partie principale de son discours, énoncé et proposé pour cette province agricole un plan d'organisation agricole tout inspiré de la meilleure compétence professionnelle.

En premier lieu, dit M. Tremblay, une enquête devrait être faite en cette province dans le but de recueillir toutes les informations possibles

(Suite à la page 8)

UN VOYAGE EN FRANCE

Départ prochain du R. P. Habay, O.M.I.

FORT VERMILION.— Le R. P. Joseph Habay, O.M.I., est parti d'ici le 13 janvier pour un voyage en France. Il arrêtera à Grouard ainsi qu'à Edmonton avant de se diriger vers un port de l'Est où il s'embarquera à bord du transatlantique qui le conduira en France.

PRET AUX PROVINCES

Pour une valeur totale de $4,967,823

OTTAWA.—M. Thomas Reid, député libéral de New-Westminster, demanda au gouvernement si l'on a fait beaucoup de prêts, dans les différentes provinces du Canada, en vertu du programme fédéral du logement, à venir jusqu'au 31 décembre dernier.

Le ministre des Finances, M. Charles Dunning, répond qu'il y a eu 724 prêts d'une valeur totale de $4,967,823. Ces prêts se partagent comme suit : 6 dans l'Ile du Prince-Edouard, $32,364; 94 dans la Nouvelle-Ecosse, $420,737; 12 dans le Nouveau-Brunswick, $45,179; 261 dans le Québec, $2,233,394; 394 dans l'Ontario, $2,104,085; 12 dans la Saskatchewan et dans l'Alberta; 10 dans la Colombie, $31,500.

LA CONVERSION DES ANGLICANS

Des prières sont faites à cette intention, à Paris

PARIS.— Dans la ville de Paris, des prières ont été faites pour la conversion des anglicans. La troisième journée de l'octave de prières pour l'unité du monde chrétien s'est déroulée en la basilique du Sacré-Coeur au sommet du Mont des Martyrs en présence du cardinal Verdier, archevêque de Paris.

Elle fut entièrement consacrée à des prières pour la conversion des anglicans. Toutefois aucune prédication ne fut faite sur ce sujet. Les fidèles se bornèrent à élever des oraisons pour que l'exemple de Newman soit suivi par tous ses frères.

DECES DE M. L. DUBRULE

Un grand chrétien et un patriote éclairé

ST-EDOUARD.— M. Louis Dubrûle est décédé chez lui, dimanche le 24 janvier 1937.

Un grand chrétien et un patriote éclairé, tel fut celui qui vient de mourir à St-Edouard.

Atteint d'un mal qui pardonne rarement, il souffrit durant de longs mois avec le courage et la résignation d'un vrai croyant.

Sa mort paisible fut le couronnement de sa vie exemplaire. Il est mort en racontant la sublime vision qu'il venait d'avoir durant son sommeil :— "Une belle grande Hostie qui surmontait le Christ en Croix"— disait-il.... Il parlait encore de cette rayonnante Hostie qui s'avançait vers lui...., quand il cessa de respirer.

Dieu est bon! Dieu est infiniment miséricordieux! Sans doute Il a déjà donné à notre ami la récompense promise "à ceux qui vivent et meurent dans le Seigneur".

Il n'est plus. C'est une perte non pas seulement pour la famille, mais pour tous. Son souvenir cependant vivra! Que ce souvenir réveille les énergies latentes pour le bien; qu'il encourage ceux qui souffrent; qu'il stimule la Foi surtout en la présence réelle.... "Une grande hostie.... un crucifix".

P.S.—M. Dubrûle laisse dans le deuil en plus de son épouse, 8 enfants, son vieux père, 6 frères et 2 soeurs. "La Survivance" offre à la famille et à tous les parents, ses plus vives condoléances.

DECES DE M. J.-A. McNEIL

Un ancien citoyen bien connu à Edmonton

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. J.-A. Mc Neil, ancien citoyen bien connu à Edmonton où il a laissé de nombreux amis. M. McNeil est décédé le 21 janvier, à l'âge de 59 ans, à Vancouver. Les funérailles ont eu lieu au même endroit, le 23 janvier.

Il laisse pour pleurer sa perte, Mme R.-S. Lalonde, de Bourget, Ont. Mme G. Riopel, Vancouver; Mlle Irène McNeil, Montréal, P.Q.; Mme Hugh Clancy, Edmonton.

"La Survivance" offre à celles-ci ses condoléances les plus sincères.

BAZAR ANNUEL

La paroisse St-François d'Assise, Edmonton-Nord aura son bazar annuel dans la salle paroissiale les 4 et 5 deféfrier, l'ouverture sera faite par Mgr Nelligan, le 4 février à 8h. du soir. Tous les amis des Pères sont invités cordialement.

BANQUET

En l'honneur de l'hon. Lucien Maynard

L'Association des Anciens élèves du Collège des Jésuites, sous la présidence de M. l'abbé R. Ketchen organise un banquet qui aura lieu jeudi soir, à l'hôtel King Edward, en l'honneur de l'honorable M. Lucien Maynard, ministre des affaires municipales et de Mme Maynard.

Tous les Canadiens français désireux d'offrir à leur compatriote, M. Maynard, leurs hommages d'estime à l'occasion de sa nomination au poste de confiance que lui a octroyé l'hon. M. Aberhart, pourront le faire en venant prendre part à ce banquet. Les billets se vendent au prix de $0.50. Prière de s'adresser à M. l'abbé Ketchen.

LES AFFAIRES DANS L'EST

Elles s'améliorent, dit M. A. Gingras, de Falher, à son retour du Québec

M. Arthur Gingras de Falher, est revenu ces jours derniers d'un intéressant voyage d'un mois dans la province de Québec. Il n'y était pas allé depuis 6 ans.

Il a visité de nombreux parents et amis à Hull et à Montréal. Il a constaté que la température avait été fort capricieuse et maussade. Il neigeait ou il pleuvait, nous disait M. Gingras. Il a eu la bonne fortune d'assister à l'ouverture de la session fédérale.

Les affaires en général s'améliorent. Il y a plus d'optimisme chez les individus. Le Crédit social est très populaire à Hull où on a fondé plusieurs clubs politiques de C.S.

"On prétend cependant là-bas, dit M. Gingras ne pas avoir le même C. social qu'en Alberta".

M. Gingras est revenu bien satisfait de son voyage. Il est aussi bien content de respirer l'air de l'Ouest, où il est venu s'établir en 1897. M. Gingras a d'abord fixé ses pénates à McLeod, durant l'année où le Canadien Pacifique construisit sa ligne ferroviaire dans la passe du Nid du Corbeau. Il demeura aussi une vingtaine d'années en Saskatchewan à Paradise Hill. En 1920, il s'établit à Vancouver. Enfin en 1925, il se fixa à Falher où il demeure depuis.

GROSSE DETTE

Elle se chiffre par le nombre de $1,184,612,248

OTTAWA.— La dette totale des chemins de fer nationaux, au 31 décembre 1936, se chiffrait par $1,184,612,248, a annoncé l'hon. C-D. Howe, ministre des transports, devant la Chambre des Communes. L'intérêt annuel de cette dette est évalué à $49,184,622.

SOUFFRANCES TRES GRANDES

Pie XI ne reste vivant qu'à cause de ses prières et de sa puissance de volonté

Cité du Vatican.-Les autorités du Vatican, disent que le Pape Pie XI paraît glisser lentement vers la mort" et que sa maladie a de toute évidence, atteint sa crise finale. On a dit que le Saint Père éprouve des "souffrances indicibles". Il reste vivant à cause de "ses prières et de sa puissance de volonté".

Combien d'heures ou de semaines le Souverain Pontife pourra-t-il se maintenir avant d'entrer en agonie? C'est là une question qui ne dépend que de son coeur erratique, ont dit les officiels.

LA MEMOIRE DE MGR DE LAVAL

Elle sera rappelée à l'exposition de la ville de Laval, France

Paris.—La ville de Laval, dont le nom est si répandu au Canada en raison de la personnalité de Mgr de Laval, premier évêque de Québec et des pays canadiens, a décidé que lors de sa prochaine foire-exposition qui aura lieu du 5 au 13 juin, un pavillon canadien sera édifié. On y réunira des photographies, affiches et documents évoquant tout ce qui au Canada, porte le glorieux nom de Laval et, en outre, d'autres documents donnant un aperçu de la vie du Canada. Au cours de la même manifestation un hommage sera rendu aux héros canadiens morts pendant la grande guerre.

LE CONGRES DE MANILLE

Le Pape en bénira tous les pèlerins

NEW-YORK.— Sa Sainteté le Pape Pie XI doit bénir, le 7 février prochain, tous les pèlerins assemblés à Manille (Iles Philippines) pour le 33ème Congrès Eucharistique International. La bénédiction papale sera radiophonée à Manille directement de la sitation du Vatican, à 7 heures du matin, (heure de l'Est) le dimanche 7 février. Le réseau Columbia retransmettra la bénédiction papale aux millions de catholiques des Etats-Unis et du Canada.

LE DR. AMYOT NOUS VISITE

Il aime beaucoup le pays de Fort Resolution

M. le Dr. Amyot, agent et médecin des Indiens, à Fort Résolution, a passé une quinzaine de jours dans notre ville. Parti de Fort Résolution le 2 janvier, il arriva à Edmonton le 9 janvier suivant. Il est reparti le 25, lundi dernier.

Agent et médecin des Indiens, il donne tous ses services à toute la population du territoire du grand Lac des Esclaves. Les principaux postes visités sont : la Rivière aux Foins, Fort Providence, Fort Rae, Couteau Jaune, Snow Drift, etc.

Il fait habituellement le tour du Lac des Esclaves trois fois par année, ainsi que plusieurs autres voyages d'urgence. Les modes de transport sont le bateau en été et l'avion en hiver.

M. le docteur Amyot est à Fort Résolution depuis le 12 janvier 1935. Le travail devient de plus en plus agréable à mesure qu'on s'y familiarise, nous déclarait le docteur Amyot.

M. le Dr. Amyot n'est pas un inconnu à Edmonton. Il vint s'établir dans l'Alberta en 1909. Il a fait partie de toutes les organisations nationales et s'est intéressé à leur travail. Il fut président de l'A. C. F. A. de 1921 à 1924. Il occupa aussi un poste important chez les Chevaliers de Colomb de 1919 à 1921.

Il compte plusieurs parents à Edmonton. L'une de ses filles, Florette, est religieuse chez les Soeurs d'Halifax. Elle porte le nom de Soeur Marie. Elle enseigne le français à l'Université d'Halifax.

M. Amyot aime beaucoup le pays de Fort Résolution. C'est la première fois qu'il vient à Edmonton depuis qu'il est à Fort Résolution. Il est le seul employé canadien-français du département des affaires indiennes dans tout les territoires où la grosse majorité des Indiens est catholique.

Programme de Roosevelt

WASHINGTON.— Le président Franklin-D. Roosevelt, a préconisé pour une période de trois années, la continuation d'un programme de commerce réciproque avec 15 pays. Le président des Etats-Unis dit que ce programme contribuera à faire régner la paix dans l'univers.

MORT DE MGR GALLAGHER

Un défenseur de l'abbé Caughlin

DETROIT.—Emporté par une brève maladie, Son Exc. Mgr Michael Gallagher, évêque de Détroit, est décédé, mercredi le 20 janvier à l'hôpital de la Providence, à l'âge de 70 ans.

Mgr Gallagher n'était malade que depuis dix jours. Il souffrait de la gorge. L'évêque de Détroit avait été un ardent défenseur de l'abbé Coughlin.

Remaniements ministériels

DR. CROSS NOMME MINISTRE DU COMMERCE ET INDUSTRIE

M. Maynard est l'un des plus jeunes ministres de l'Empire

L'honorable M. Aberhart a remanié son cabinet ces jours derniers. Mercredi dernier, deux ministres provinciaux ont été assermentés par S. H. le juge Harvez, avant d'occuper leurs nouvelles fonctions.

M. Lucien Maynard, ministre sans portefeuille, est maintenant ministre des affaires municipales et en charge du secours. M. le Dr. W.-W. Cross, ministre de la santé et du secours a été nommé ministre du commerce et de l'industrie.

On s'attendait à ce que l'hon. M. Maynard reçut un portefeuille, mais grande fut la surprise d'apprendre que le Dr. Cross devenait ministre du commerce et de l'industrie. Il dirigeait ce ministère depuis que la maladie avait condamné l'hon. M. Manning, au repos, il y a deux mois.

Le département du secours que dirigeait l'hon. M. Cross, sera dirigé maintenant par M. Maynard.

M. Manning demeure secrétaire provincial. Il n'y aura pas de changement dans ce ministère, déclara M. Aberhart. Ce n'est pas une situation unique. Il est arrivé, à plusieurs reprises, dans le passé qu'un ministre n'ait eu que le portefeuille du secrétariat provincial.

Ces remaniements surviennent quelque quinze jours après la nomination de M. V.-E. Tanner au poste de ministre des terres et des mines, en remplacement de M. C-C. Ross, démissionnaire.

L'hon Charles Cockroft, trésorier provincial, était ministre des affaires municipales avant l'élévation de

(Suite à la page 8)

UN MILLION DE VICTIMES

Dans la guerre civile en Espagne

MADRID.— Manuel de Irujo, ministre sans portefeuille, a annoncé que la guerre civile, depuis son début, avait coûté la vie à un million d'Espagnols environ. Irujo dit que ses estimés sont basés sur les compilations faites par le ministre de la Justice, et qu'un autre million d'Espagnols se feront tuer si la guerre civile durait encore six mois.

Le ministre, en publiant ces chiffres, a fait un appel à tous les groupes politiques pour qu'ils oublient leurs divergences d'opinion et s'unissent pour la paix et la création d'une république-démocratique.

LA MORT DE BENOIT XV

L'anniversaire en a été célébré le 22 janvier

ROME.—Il y a eu 15 ans vendredi dernier que Sa Sainteté Benoît XV a rendu son âme à Dieu. Il était âgé de 67 ans et 2 mois. Le Saint-Père n'avait eu que quelques jours de maladie, mais la guerre et ses horreurs l'avaient miné lentement. A sa mort, c'est le cardinal Pietro Gasparri, camerlingue, qui avait administré les affaires de l'Eglise jusqu'à l'élection de son successeur, Sa Sainteté Pie XI.

Cet anniversaire a revêtu une singulière tristesse du fait que le successeur de Benoît XV, Sa Sainteté Pie XI est actuellement gravement malade. De son lit de douleur, Sa Sainteté a pensé à son prédécesseur et il a demandé que la messe célébrée dans son oratoire particulier, soit dite pour le repos de l'âme de Benoît XV.

Le Royaume de l'intérieur

Les bonnes vieilles femmes

—Ah! Délivrez-moi de l'ennui d'aller passer une soirée chez ces vieilles femmes.... elles ne parlent que du bon Dieu !

—En effet, Rita. Quand plus tard tu auras acquis de l'âge, de l'expérience, et que la souffrance aura mûri ton âme, tu comprendras pourquoi ces vieilles dames font rayonner leurs pensées vers Dieu.

—Alors il sera temps d'y penser; j'aurai un pied dans la tombe.

—Tu es jeune, légère et dans l'erreur. Si à ton âge on ne sait faire converger les actes et les actions de chaque instant on ne vaut guère mieux qu'une machine.

—Ma tête est vide de ces idées. Je ne me préoccupe pas de ces choses là qui exigent le recueillement, la contemplation; je me laisse vivre, et plus tard nous verrons....

—Tu n'es pas la première qui "m'édifie" ainsi! J'observe la jeunesse non sans éprouver au coeur, un mélange de stupeur et de consternation. Je la vois à la dérive.

—Nous trouverons bien une planche de salut s'il y a naufrage. Le secours nous viendra de quelque part.... mais la jeunesse de notre époque est débrouillarde! Nous sommes plus affranchies des entraves que vous ne l'étiez.

—C'est l'indépendance d'idées et d'actions qui vous engloutira. On ne doit pas voyager sans guide, sans pilote. Lorsque la tempête obscurcira l'horizon, vers qui vous tournerez-vous dans la tourmente ?

—Vers vous ma bonne tante. Si la souffrance me vient, je ne la prendrai pas au tragique. Je me soumettrai à l'inévitable.

—A-t-on la force de se soumettre, quand Dieu n'est pas là pour nous appuyer?

Mon enfant, le suicidé ne croit en rien et voilà comment le désespoir le conduit à une lâcheté. Si Dieu le soutenait, le malheureux verserait le trop plein de son coeur en Lui, et bientôt il serait réconforté.

—Tantine, vous me vieillissez trop tôt. A mon âge vous deviez être comme moi, occupée du présent; plus indifférente aux croyances religieuses.

—Dans ma jeunesse (comme mes compagnes d'ailleurs) j'étais confiante en l'ange gardien à mes côtés, guidant mes pensées et mes pas, que j'étais l'être le plus heureux du monde.

—Et vos nombreux déboires qu'en fîtes-vous?

—Je les acceptai comme une preuve d'amour. Dieu me fournissait l'occasion de m'approcher des sacrements, alors de Lui. Au lieu d'enflammer mes idées de desseins sinistres, je m'engageai dans la voie de la prière d'où naît l'espoir, et l'apaisement. Notre âme plane au-dessus de tristesses plus noires que les nôtres, et infailliblement on remercie Dieu de nous avoir protégé de pis.

—Moi j'éviterai, je fuirai toutes les tristesses; je veux jouir de ma jeunesse.

Pauvre petite naïve qui se berce de l'illusion d'une existence sans douleurs; d'une vie si lisse qu'aucun heurt ne saurait secouer son bonheur !

N'aura-t-elle jamais à quitter qui lui est cher? Certaines séparations sont si cruelles! Dieu seul sait nous en consoler,

La grande faucheuse lui ravira-t-elle l'objet d'un amour tendrement enraciné au plus profond de son coeur? Alors dans sa détresse elle voudra du secours.... vers qui se tournera-t-elle si ce n'est vers Dieu?

Les bonnes vieilles femmes l'obtiennent, ce secours et cette paix en se jetant dans les bras de Dieu.

MADRINA

Consolation

Ne vous plaignez pas trop d'avoir un coeur très sombre.
Vos yeux seront plus beaux quand vous aurez pleuré.
Il naîtra de vos pleurs, il va croître à votre ombre
Quelque lis inconnu qu'on n'a pas respiré.

Ne vous plaignez pas trop d'avoir été crédule
Et d'avoir cru sans fin ce qui ne vit qu'un jour,
Car vous comprendrez mieux le grave crépuscule
Qui saigne comme un coeur qu'a déchiré l'amour.

Ne vous plaignez pas trop de la douleur divine;
Ceux-là qui sont heureux ils n'ont pas écouté
Le battement sacré dont s'enfle leur poitrine,
Ceux-là qui sont heureux ils n'ont pas existé.

Ne vous plaignez pas trop de cette amère étude.
Vous contemplerez mieux ce qui passe et se perd....
Et vous saurez enfin, soeur de sa solitude,
Goûter le soir qui meurt dans un jardin désert....

Gérard D'HOUVILLE

EMPLOYONS-LE..

Comme on se trouve riche de temps avec une nouvelle année : quatre saisons, douze mois, cinquante-deux semaines, trois cent soixante-cinq jours!

Que de temps, mon Dieu, que de temps! Est-ce qu'on va pouvoir en faire des choses avec ces jours et ces saisons !

Oui, que de temps, mais pour qu'il rapporte ce temps, et ce que l'on oublie trop souvent, c'est qu'il faut commencer par en employer les heures.

Pour celles qui travaillent en dehors, la question est vite réguée : sept ou huit heures de leurs journées sont forcément occupées; qu'elles passent le reste du temps à se reposer ou à se divertir, c'est leur droit.

Encore qu'il y en ait qui trouvent moyen de se cultiver intellectuellement, soit par la lecture, soit par la pratique d'un art ou l'assistance à des cours, etc.

Et l'on verra telle jeune fille qui, bien qu'ayant été obligée de travailler dans un bureau dès la fin de ses études, est beaucoup plus cultivée et renseignée que plusieurs de ses compagnes qui ont eu l'avantage de rester à la maison. C'est un fait qui peut avoir plusieurs causes parmi lesquelles on peut certainement placer la manière d'employer son temps.

Les heures fuient, c'est vrai et, cependant, quels résultats parfois surprenants, quels succès inespérés on peut obtenir au bout d'une année par une seule heure employée régulièrement chaque jour à la même tâche, ou tous les deux jours, comme on le peut, mais à condition que ce soit régulièrement.

Ce n'est rien d'entreprendre, de toujours commencer, si l'on ne finit jamais.

Employer son temps! C'est certainement une science que tout le monde devrait savoir. Combien le perdent totalement ou du moins partiellement? Que de conversations oiseuses, de visites banales et inutiles, de sorties pour tuer le temps! Oui, tuer le temps, il y a des gens qui ne parlent que de ça, tellement ils sont embarrassés de leur vie, c'est incroyable mais c'est ainsi.

Heureusement qu'il en est d'autres qui, tout en étant chargés de besogne, trouvent le secret d'enrichir ou d'agrémenter leur vie et celle de leur entourage et de leurs amis.

Sans doute, il faut se ménager des moments de détente, mais qu'ils soient proportionnés à la somme de travail donnée; de cette méthode découlera un heureux équilibre.

A quoi sert donc de passer une couple d'heures à feuilleter des revues de modes quand notre garde-robe est complète pour la présente saison ?

Pourquoi repasser si souvent aux magasins, à revoir inutilement les étalages quand on sait fort bien que le budget du mois ne permet pas de dépenses supplémentaires ?

Pourquoi prêter une oreille si complaisante aux commérages d'une voisine qui perd son temps et le fait perdre aux autres ?

En se rendant compte exactement de l'emploi de notre temps nous éviterons de le perdre en futilités et nous trouverons sans doute moyen d'en varier et d'en augmenter le rendement.

"Time is money", répètent les Américains, pour dire combien il le trouvent précieux. Ils ont raison, mais quand on croit aussi que l'argent n'est pas la seule valeur du monde et que le temps bien employé peut se changer en valeur morale, spirituelle, intellectuelle, on pense tout simplement que le temps c'est de l'or, c'est de la richesse mise à la portée de tous, puisque le jour du pauvre comme celui du riche a toujours vingt-quatre heures.

Et je crois que le plus grand malheur d'une vie, ce n'est pas d'être pauvre, malchanceux, inconnu ou méconnu, c'est de n'avoir pas appris à employer son temps.

Comment avoir du succès, des mérites, comment s'instruire, se former, se réaliser, si nous laissons couler la vie comme l'onde qui mollement caresse les bords de la rive et ne ramasse rien, ne retient jamais rien....

Qu'il s'agisse de conquêtes morales ou matérielles, de charité ou d'étude, d'économie domestique ou d'éducation, voyons si tout ce qui peut être fait est bien fait, s'il n'y a pas lieu d'améliorer ici ou là quelque détail insignifiant en apparence peut-être, important dans l'ensemble et n'attendons pas à demain pour entreprendre la tâche qui attend notre bonne volonté. Agissons tout de suite.

L'année commence, commençons avec elle un meilleur emploi de notre temps, nous rappelant parfois le sens de cette inscription d'un lointain cadran solaire : Il est plus tard que vous ne croyez.

N'attendons plus, qui donc sait la mesure de temps qui lui est réservée?

Travaillons, semons l'effort pour avoir le temps de récolter au moins des mérites sinon des succès.... Croyons le vieux cadran solaire : Il est plus tard que vous ne croyez.

PRISCA

LES TEMPERAMENTS

Toute personne qui veut travailler avec succès à l'oeuvre de sa perfection et devenir réellement meilleure de jour en jour, doit nécessairement commencer par acquérir la connaissance d'elle-même. Son activité devra, en effet, se porter sur ses défauts, pour les détruire, si possible, les empêcher au moins de l'entraîner dans des fautes; elle devra se porter aussi sur ses qualités, pour les affermir, les développer, leur faire porter des fruits.

A ceux qui désirent se connaître, les lignes qui vont suivre voudraient apporter un peu de lumière sur un point très important, celui des tempéraments, qui sont la base physique sur laquelle doit reposer tout l'édifice de notre perfection.

Or, selon l'élément qui domine en chacun, le sang, la lymphe, la bile ou les nerfs, les tempéraments se ramènent aux quatre types suivants: sanguin, lymphatique, bilieux ou nerveux. Et, parce qu'il n'existe pas un homme en qui ne se trouve plus ou moins de ces quatre éléments, il n'en est pas un non plus qui n'ait en partage plus ou moins des qualités et des défauts qui conviennent à chaque tempérament. A chacun de s'examiner, de s'étudier, pour voir dans quelle mesure ou proportion il tient du sanguin, du lymphatique, du bilieux ou du nerveux.

Notons tout de suite de l'état de santé ou de maladie, l'éducation, l'effort personnel, modifient en partie le tempérament, duquel d'ailleurs une volonté énergique, soutenue par la grâce de Dieu, doit se rendre maîtresse, afin de ne l'utiliser que pour le bien.

TEMPERAMENT SANGUIN

DESCRIPTION.

Dans le tempérament sanguin, le sang domine, comme le nom le dit. Les cheveux sont blonds ou chatains, les yeux bleus, le teint vermeil, la peau blanche et transparente, la physionomie animée, le pouls vif et régulier, la voix ferme, un peu plaintive.

Les sensations sont vives, mais les impressions ne durent pas.

DESAVANTAGES.

Le sanguin est superficiel, il ne va pas au fond des choses, et, par suite, il est exposé à des jugements faux ou partiaux;

il est inconstant : une impression nouvelle remplace la précédente: ses opinions variant, ses résolutions tombent vite;

il est très extérieur, il s'attache aux charmes sensibles des personnes et des choses, et, par suite, il est porté aux affections trop naturelles; sa conversation est abondante; le recueillement et la prière mentale lui sont difficiles;

il est vaniteux, suffisant, ami de la flatterie qui s'adresse à lui; mais il se moque volontiers des autres et possède l'art de les tourner en ridicule;

il est jouisseur, il aime la société, il est porté à l'intempérance; tout renoncement des sens lui est pénible.

AVANTAGES.

Le tempérament sanguin est optimiste, il voit tout en rose, ce qui lui donne du courage et de la gaieté;

il est naturellement aimable, car il est bon, cordial, généreux, dévoué; dans son désir d'être agréable, il est obéissant;

il a les retours faciles : facile à égarer, il est facile aussi à ramener;

il est jovial et donneur de joie; la vie de communauté lui va.

CONCLUSIONS :

Le sanguin doit s'habituer à réfléchir, veiller à bien faire ses travaux, à aller jusqu'au bout;

se rapprocher des bons, pour n'être pas entraîné par les mauvais;

affermir sa volonté par un règlement;

renouveler souvent ses résolutions;

s'appliquer à la discrétion;

surnaturaliser ses intentions;

s'exercer beaucoup à la mortification des sens.

A SUIVRE

OTTAWA.—Les officiers du gouvernement fédéral à Ottawa, qui s'occupent de nos relations commerciales à l'étranger, ne possèdent pas de renseignements officiels sur l'intention de l'Allemagne de faire une réduction de son tarif sur le blé, le seigle et l'orge. On attend des rapports à ce sujet des commissaires du commerce du Canada.

LES DEUX MAINS

par PIERRE L'ERMITE

[suite]

C'est ce que tout le monde lui répète.

On n'oublie qu'une chose: lui présenter une jeune fille capable de lui faire oublier "l'autre"....

Aucune n'existe, même un instant, devant la vision silencieuse qui se profile sans cesse à l'horizon de son coeur.

L'une, fille d'un professeur raté de la banlieue parisienne, une sorte de pintade prétentieuse, aussi plombée que ses dents, lorgnon d'acier, deux brevets, quatre cheveux, dix mille francs de dot et la résolution de la doubler, dût-on ne manger que du pain et ne boire que de l'eau... même de l'eau de Gretz.

L'autre, une poupée portant, comme Biais, tout sur elle, et, circonstance aggravante, la propre soeur de la collègue Philosa, qui, trop âgée, n'osait, malgré l'envie qui lui rongeait le coeur, se mettre ostensiblement sur les rangs.

Une troisième, issue de petits fermiers des environs de Melun, bonne fille, dont il ferait ce qu'il voudrait, mais des yeux de poisson à fleur de tête, les pieds en dedans, et une mentalité qui ne dépassait pas la hauteur de son pot-au-feu.

Non.... vraiment, il ne pouvait mettre, ni celles-là, ni même d'autres à peu près de la même envergure, pour toute une existence dans sa maison, dans sa vie et dans son coeur.

Mais comme sa nature avait horreur du vide, tout naturellement, avec une obstination douce, réapparaissait une silhouette élancée de jeune fille; une figure intelligente et fine le regardait avec des yeux profonds.... Une personne d'une autre race lui parlait la langue supérieure des idéalités.

Et quand il l'avait vue, c'était fini!... Il ne pouvait plus en voir d'autres.

Sa mère avait beau le raisonner, lui abandonner les trois candidates les plus en vue, en lui concédant que le choix n'était pas heureux; mais elle connaissait à Paris d'excellentes familles.... un pharmacien spécialement.... Il suffirait de faire un signe, pour que, de tous côtés, les partis surgissent.

—Ce serait si simple de regarder autour de nous!.... Il me semble que bon, apprécié comme tu l'es, tu n'aurais qu'à remuer le petit doigt.

—C'est possible.... mais je ne le remuerai pas!....

—Et pourquoi....?

—Parce que je ne peux plus aimer!....

—Aimer!.... Aimer!.... C'est un mot .... mon pauvre enfant!

—Un mot terrible!....

—Mais non.... n'exagère pas. ! .... Tous les jeunes gens passent par une phase semblable à la tienne. Ils disent: J'aime ! avec de grands yeux tragiques.... Ils font une peur terrible à leur famille.... Mais ils n'épousent généralement pas la jeune fille qu'ils ont aimée. Le coeur est si rapide, si fou, si affamé à ton âge!.... Heureusement, la bonne et tranquille raison vient ensuite, et arrange les choses. Le tout est de ne pas se presser, d'attendre que le mirage tombe, pour laisser voir l'exacte réalité.... Mais non!.... Ne proteste pas! Je pense tout haut devant toi, ce que je crois être la calme vérité.... Le coup de foudre n'existe que dans les romans et les cerveaux de tout petits jeunes gens. En réalité, l'affection s'esquisse d'abord, mais cette esquisse s'efface comme le fusain ou le pastel de tes petits élèves pour faire place, plus tard, au dessin définitif....

—Pauvre mère!.... dit Olivier en levant les deux bras, tu me raisonnes avec une bonne intention. Mais si tu savais comme ta comparaison te sert mal. L'esquisse est inférieure au dessin qu'elle prépare; or, la jeune fille que j'aime s'est révélée à moi, du premier coup, si supérieure à tout!....

—Je la sais tout entière!....

—Tu ne lui as jamais parlé !

—Et pourtant elle n'a plus rien à me dire!.... La source n'a pas besoin de voix pour faire comprendre au voyageur altéré toutes les jouissances qu'elle renferme.... Adrienne est la source.... Je suis ce voyageur-là!....

—Oh! poésie!....

—Effrayante réalité!....

—Mon pauvre grand.... comme tu seras malheureux!....

—C'est déjà fait!....

—Car tu n'as aucun droit sur cette jeune fille.

—Si.... J'ai souffert!

—Cela ne compte pas ici-bas.

—Et il n'y a rien là-haut.....

—En es-tu si sûr....?

—S'il y avait quelqu'un, il aurait pitié de moi !

—Attends, et tu oublieras....

—Oublier!.... s'écrie le jeune homme d'une voix amère. Ah! oui, si je pouvais ne plus me souvenir...., tourner la page!.... Mais mon coeur porte la trace indélébile de son emprise... Que dis-je?.... mon coeur.... ? Mais je ne l'ai plus, mon coeur!.... C'est encore lui, mais pris, transformé, pétri par elle!

—Quels sentiments compliqués!....

—Si simples pourtant ! .... C'est comme si je trempais mes mains dans un parfum très précieux, alors mes doigts ne peuvent plus faire un mouvement sans me rappeler la chose suave dont ils furent imprégnés. Parfois, dans les champs, je froisse une fleur que je n'ai pas cherchée, et le parfum de cette fleur me suit doucement toute la journée. Adrienne, je ne l'ai pas cherchée.... Mais dès que je l'ai rencontrée, j'ai été tout parfumé d'elle.... Elle est en moi — en mon âme, diraît un chrétien — avec son bon sourire, son regard d'infini, sa voix chantante .... Je l'apercevais l'autre jour avec ses deux fillettes et je me disais : Le rêve!.... Un foyer, et cette fée pour y présider ! .... Adrienne devenant ma femme!.... Avoir des enfants qui seraient les nôtres.... la prolongation de nos deux personnalités ! .... Ce n'est pas mal, mère, ce que je dis là....? Je ne profane rien, ni personne.... ? C'est le droit, la fierté de l'homme, de se survivre dans un être né d'un légitime amour. Et alors, comme c'est légitime aussi, pour l'avoir, cet enfant, et afin qu'il soit un souvenir sans une tache et l'espérance de tout un avenir.... afin de ne jamais le regarder, ce petit, avec un nuage dans les yeux.... comme c'est indiqué de chercher sa mère entre toutes les femmes.... entre les créatures les plus nobles.... les plus affinées....

—Mais oui, c'est très légitime....

—Alors, j'ai le droit de tenter l'impossible pour obtenir celle que je sens capable de réaliser monrêve!.... Si tu savais déjà à quel point son souvenir me préserve, me soutient.... à quel point elle est entrée dans ma vie!

—Beaucoup trop!....

—Que veux-tu....? Je n'ai pas le courage de fermer les persiennes devant le soleil qui passe et qui, peut-être, ne restera pas. D'ailleurs, à quoi bon....? Je la retrouverais partout!.... Si tu savais, mère!.... Ainsi, j'aime cette ligne d'horizon, car je me dis : "Chaque matin, en ouvrant sa fenêtre, voici le coin de nature qu'elle contemple...." J'aime la forêt, parce qu'elle s'y promène, et que toutes les feuilles de tous les arbres me murmurent son nom.... L'autre jour, elle marchait loin devant moi, et j'aimais l'air qui me passait dans les cheveux, parce qu'il avait auparavant flotté les siens.... Que dis-je! Moi.... oui, moi.... je suis tenté de retourner à l'église.... de me mettre à genoux où elle s'est mise à genoux, et de mendier à ces murs exécrés quelques miettes de son souvenir.... quelque chose de son secret : "O vous qui la voyez tous les jours...., dites-moi ce qu'elle vous dit.... Dites-moi pour qui elle prie.... Dites-moi!"

Olivier tout à coup s'arrêta.

(A suivre)

CANBERRA.— On annonce officiellement que l'Australie sera représentée par le premier ministre Joseph Lyons, au couronnement du roi George VI, le 18 mai prochain. MM. Robert Parkhill, ministre de la défense et R.-G. Casey, trésorier, accompagneront le premier ministre.

La Survivance

VOL. IX — EDMONTON, ALBERTA, MERCREDI 27 JANVIER, 1937 — PAGE 3

"LA SURVIVANCE"

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

publiée par l'Imprimerie "La Survivance" Ltée, Edmonton

DIRECTEUR: Gérard Forcade, O.M.I. — ADMINISTRATEUR: Le commandeur J.-E. Morrier

Rédacteur: D.-A. Gobeil, O.M.I.

Secrétaire de la rédaction: Maurice Lavallée

Abonnement annuel	CANADA	ETATS-UNIS	EUROPE
	$2.00	$2.50	$3.00

La correspondance est reçue avec l'indication du service, Rédaction ou Administration, à

10010-109e rue, Edmonton, Alberta — Téléphone: 24702

La logique du baptisé devenu communiste

Un soldat de la haine

Un nommé Duclos a dit :

"La haine est une colère retenue et suivie". La colère est une passion. Et la passion débridée aveugle l'esprit et embrouille sa perspicacité. Le "fair-play" est une impossibilité pour celui que la haine domine.

Ce petit raisonnement psychologique nous a frappé après avoir lu une récente brochure communiste intitulée : "What the Communist Party stands for". D'après cette brochure, les dirigeants communistes et tous leurs propagandistes sont convaincus d'être "les seuls scientistes sociaux du monde". Eux seuls combattent pour une moralité plus élevée, une loi supérieure qui abolira à jamais l'exploitation, — la moralité et la loi de la révolution sociale". (Op. c. pp. 36 & 99).

Un prétentieux ridicule

Une telle prétention fait sourire. On se demande si c'est de l'aveuglement ou de l'hypocrisie, ou tout simplement de la canaillerie. C'est peut-être l'un et l'autre.

En effet, tout jugement sain avant de se prononcer, surtout d'une manière si absolue, a recours à tous les moyens possibles pour s'enquérir de la nature des deux concepts, des deux systèmes, des deux opinions ou des deux personnes qu'il veut juger. Dans le cas précité, nous avons mille raisons de mettre en doute chez les avocats du Communisme leur connaissance même élémentaire d'un autre système de réformes sociales que le leur. Si vous lisez leurs écrivains ou plutôt leurs "écrivailleurs", si vous prêtez l'oreille aux déblatérations de leurs apôtres militants, leur thèse se résume à ceci : "eux seuls veulent le bonheur du fermier". Tous ceux qui les combattent sont les complices d'un système capitaliste corrompu et oppresseur. " Naturellement, le Christianisme et surtout le Catholicisme sont, selon eux, de célèbres écoles d'ignorance où l'on sert à profusion l'opium d'un vil enseignement propre à endormir la misère du travailleur. Les prêtres aussi bien que le clergé supérieur sont des agents au service des "capitalisses" persécuteurs s'ils ne sont pas des "capitalisses" eux-mêmes.

Un Capitaliste du préjugé

Combien parmi ces semeurs de haine et d'amertume ont lu les Encycliques des Papes Léon XIII et Pie XI sur le Capital et le Travail? Combien de ceux-là fréquentent suffisamment leurs églises pour avoir au moins une idée exacte de ce qui y est prêché? Mais non! De parti pris, ils se réclament implicitement comme ayant le monopole de la saine raison. Le préjugé leur défend d'ouvrir un livre ou un journal contraire à leurs opinions conçues à l'aide d'auteurs ou de journalistes qui pensent et écrivent à l'encontre des principes élémentaires de la science et de l'histoire. Pourquoi rejeter la foi garantie par l'infaillibilité divine et tomber dans la crédulité servile à l'égard des sectaires soviets? Pourquoi refuser de prendre en considération le témoignage de témoins visuels qui contredisent les affirmations des propagandistes russes cachant à coup de mensonges le véritable état de la Russie soviétique?

Un tombeau de la loyauté

Bien plus, le Communisme prétend avoir pour but unique l'amélioration des conditions de vie pour la classe ouvrière. Alors, pourquoi attaquer tout d'abord ceux qui ne sont pas responsables des maux dont souffrent le prolétariat? Aucune junte communiste, aucun communiste convaincu qui n'attaque tout d'abord le Christ et son Eglise. Pourtant, l'Histoire, la véritable Histoire a prouvé depuis longtemps que si l'ouvrier souffre, ce n'est pas l'Eglise qui en est responsable, mais bien ceux qui s'opposent et résistent aux enseignements de l'Eglise. Quel est le lien de causalité entre les maux sociaux et l'influence de l'Eglise? Les sources de renseignements ne manquent pourtant pas : un peu de droiture suffirait pour détruire en peu de temps un tel préjugé. Mais non!.... La haine, ce poison mortel qui tue le sens de la loyauté, empêche les adeptes du Communisme de contrôler, ne fût-ce que par le sens commun, l'origine et la nature des idées subversives dont ils ont le cerveau plein. Dès que quelqu'un est mordu sérieusement de ce mal infernal, toute échange d'idées devient impossible.

Un sicaire qui attend le grand soir

Pourquoi? Jamais ou presque jamais il ne prend en considération les arguments présentés par son interlocuteur. Parfois, il n'a pas même la politesse d'y prêter l'oreille. Son adversaire est condamné à l'avance et sans appel : l'infaillibilité est dans le cerveau communiste. Il faut penser comme lui ou bien être à ses yeux un fou, un illuminé ou un méchant. "Si vous insistez pour avoir un état de question loyal et raisonnable, il s'y refuse. Il demande ses conditions et non les vôtres. Vous devez discuter, si toutefois vous pouvez le faire, selon ses règles qui sont l'absence de toute règle. Quelle chance aurait Braddock, Dempsy ou Tunney, et même un Al Capone ou un Dellinger dans l'arène avec un adversaire qui frapperait à coups de pied, mordrait, crèverait les yeux, et si tout cela ratait, tirerait un couteau?" (James M. Gillis). Voilà la dialectique et la logique du communiste militant. "Il a des yeux pour ne point voir, des oreilles pour ne point entendre". Il ignore parce qu'il veut ignorer.... Il répand le poison de la haine en attendant l'heure de la révolution où il pourra répandre le sang.

D.-A. GOBEIL, O.M.I.

Organisation sociale

Une réalisation prolétaire

DE L'ANARCHIE DE L'APRES-GUERRE AU NOUVEL ORDRE SOCIAL EN ITALIE

PREMIER ARTICLE

L'Italie de 1919

Dans bien des milieux étrangers, le Fascisme a été considéré jusqu'ici, parfois peut-être de bonne foi, comme un mouvement plutôt réactionnaire que révolutionnaire.

En effet, puisque, selon la conception courante, la révolution ne peut être qu'un mouvement de masses et puisque l'action fasciste était dirigée, du moins dans ses aspects les plus visibles et les plus connus, contre les organisations socialistes qui dominaient toute la vie sociale italienne, on n'hésita pas à définir le Fascisme, réaction antipopulaire, antidémocratique, antiouvrière.

Mais le procédé employé pour arriver à une telle définition est trop simpliste et on peut facilement démontrer qu'il est aussi intéressé qu'erroné.

On a dit en substance : au lendemain de la guerre européenne, les organisations socialistes étaient sur le point de s'emparer du pouvoir, les sections fascistes de combat les ont détruites par la violence; par conséquent le Fascisme a agi comme mouvement capitaliste et bourgeois, en état de légitime défense et par volonté conservatrice.

Cette manière de raisonner est tout à fait abstraite; elle ne tient pas compte de la réalité de la situation italienne de l'après-guerre, ni de celle du Fascisme.

Il faut donc retourner en arrière d'un grand nombre d'années et préciser quelques faits ignorés ou trop vite oubliés, dont le bien-fondé ne pourrait être sérieusement mis en doute.

Le Fascisme n'a pas détruit les organisations des travailleurs. Il a au contraire combattu le Parti socialiste et l'a anéanti. Et ce n'est pas à cause des revendications sociales soutenues par ce Parti que le Fascisme a agi ainsi, mais parce que le socialisme italien, insouciant des intérêts du travail et des intérêts généraux du pays, se servait des masses ouvrières seulement en vue de fins politiques ou électorales et ne représentait plus les intérêts légitimes de celles-ci.

En réalité, le programme des Faisceaux Italiens de Combat se différenciait, comme on le sait, de ceux de tous les vieux partis, par les réformes sociales concrètes qu'il proposait; de plus, les travailleurs étaient appelés à s'organiser dans les syndicats nationaux, pour la défense de leurs intérêts particuliers.

D'ailleurs, il ne pouvait en être autrement. Ceux qui avaient pris l'initiative du mouvement fasciste — et on comptait parmi eux de nombreux et authentiques ouvriers — venaient tous du socialisme ou du syndicalisme et avaient abandonné ces mouvements après en avoir constaté l'incapacité révolutionnaire et la déchéance dans les combinaisons parlementaires.

Le Fascisme n'a pas combattu seulement le Parti socialiste; dans sa qualité de minorité révolutionnaire, il s'est dressé contre tous les groupes et toutes les combinaisons politiques — de droite et de gauche — qui détenaient le pouvoir et qui étaient, solidairement, responsables du mauvais gouvernement du pays.

Disons-le en quelques mots : tous ceux qui n'ont aucun intérêt d'oublier, se rappellent nettement ce qui était la situation italienne de 1919 : l'Italie, qui n'était ni spirituellement, ni politiquement unie, était minée par l'opposition désagrégeante des factions intérieures et était démoralisée par une paix injuste; privée de ressources, désorganisée dans toutes les branches de l'activité économique, elle allait à grands pas vers l'anarchie.

La tragédie Baldwin-Edouard VIII

D'un correspondant de Londres à "La Croix" de Paris

Si Shakespeare avait pu donner un titre à la tragédie, il est probable qu'il l'aurait appelée non **Baldwin,** mais **Edouard VIII,** parce qu'un nom propre de roi est souvent plus impressionnant que celui d'un voiturier, fût-il un homme illustre. Cependant, avant de fixer définitivement, par écrit, le rôle de ce premier ministre, il aurait certainement hésité entre deux conceptions très différentes du personnage.

Shakespeare eût pu nous montrer un Baldwin de la lignée des Thomas More, fidèles au souverain jusqu'à l'ultime limite où la conscience autorisait à aller, mais pas un pas plus loin. Le comte de Derby, ancien ambassadeur britannique à Paris, possède une résidence dont les terres sont voisines de celles de Fort-Belvédère, aménagé par le roi avec un goût raffiné. M. Baldwin n'a pas révélé chez quels amis il avait été invité, dans les environs immédiats du château royal, lorsqu'il décida d'avoir avec le souverain une entrevue décisive. A Edouard VIII, donc, il osa dire que s'il continuait à donner prise aux critiques et à fournir d'autres chapitres à la chronique.... mondaine, pour ne pas employer un autre mot, la couronne pourrait bien choir de la tête du roi, et de terribles malheurs seraient réservés aux Etats du Commonwealth. De la part du souverain lui-même, la réponse vint nette et catégorique : sans la compagne qu'il s'était choisie, la charge royale devenait intolérable.

Le ministre n'avait pas craint de mécontenter son maître, dont la faveur était indispensable pour gouverner le pays; car sans la signature d'Edouard aucun décret n'avait force de loi. La Constitution, strictement, exige, d'autre part, que le souverain agisse par l'intermédiaire de ministres qui prennent la responsabilité de ses actes; mais les ministres, eux, ont besoin d'une majorité aux Communes afin de légaliser toutes décisions de quelque importance. Sans doute, il serait loisible d'imiter, ou du moins d'essayer de copier ces gouvernements autoritaires qui, comme en Russie, en Allemagne, régissent pour l'instant les peuples. Cependant, en Grande-Bretagne, en Ecosse, en Irlande, dans les lointains Dominions, pareil régime est-il concevable, possible? M. Baldwin comprenait donc aisément qu'il venait provoquer le roi à constituer un nouveau ministère. Ce serait la ruine du grand parti démocratique dont il est aujourd'hui le chef. C'était aussi, après une carrière riche en événements historiques de toutes sortes, pour lui, la disgrâce, la déchéance avant l'heure de l'apothéose rêvée où il présiderait aux fêtes du couronnement, dont les fastes seront perpétués par les poètes et les peintres. Des circonstances pas très différentes n'avaient-elles pas, autrefois, mené Thomas More à l'échafaud?

Un Shakespeare aurait peut-être, de préférence, pris plaisir à mettre en relief le politicien en M. Baldwin. Le politicien d'une honnêteté invincible, d'une roublardise infaillible ! Dans la presse, celle même de son parti, dans les couloirs bourdonnants du Parlement, on l'accuse: "M. Baldwin et le roi en guerre! annoncent les affiches. M. Baldwin n'a pas le droit de s'immiscer dans les affaires privées du roi! chuchotent les parlementaires. Le roi mis en demeure de céder à l'ultimatum de M. Baldwin ou d'abdiquer! Crise constitutionnelle!...." M. Baldwin fait son entrée aux Communes trois jours consécutivement, pâle et visiblement préoccupé. Tout le monde sait qu'il a des ennemis puissants; on ne serait pas étonné de l'entendre déclarer: "Messieurs, le gouvernement a l'impression de n'avoir plus siffisamment la confiance du roi; il croit donc utile d'offrir sa démission". En vérité, le discours de M. Baldwin est fait chaque fois de deux ou trois phrases : "Il n'y a entre le roi et les ministres aucune querelle. Il n'y a aucune raison de parler, à propos des relations entre le souverain et ses ministres, de crise constitutionnelle...." Quand il se rassoit, on fait au premier ministre une ovation. La pitié qu'on éprouvait pour le malheureux Edouard, acculé, pensait-on, par des ministres cruels à choisir entre son trône et son amour, toute cette même pitié muée en sympathie et respect allait, d'emblée, à l'honnête Baldwin.

Certes, il y a d'autres personnages. La reine Mary, les frères du roi; mais ils ne doivent pas longuement paraître sur la scène; il peut suffire de quelques allusions à leur influence et à leurs interventions discrètes dans le drame.

Le major Attlee, leader des travaillistes, avait été mis dans la confidence. M. Baldwin ne lui a-t-il pas demandé s'il comptait rester, lui aussi, fidèle aux principes constitutionnels, le cas échéant? L'aiderait-il à maintenir la prérogative du premier ministre, dont la volonté dans un conflit hypothétique avec le souverain doit l'emporter? Le leader de l'opposition ne pouvait pas adopter une attitude moins démocratique,

(suite à la page 5)

Contre le Secours Rouge

Arrêté du Conseil fédéral suisse

Les événements ont démontré que le Secours Rouge International, sous une apparence de philanthropie se livre à une activité subversive de propagande et d'espionnage au profit du Komintern. On a pu le constater lors de l'affaire Eberlein en France ainsi qu'à l'occasion de troubles communistes en divers pays.

A la suite d'une enquête approfondie, le Conseil fédéral est arrivé aux mêmes constatations. Il a ordonné différentes expulsions et la mise sous surveillance de l'activité du Secours Rouge en Suisse.

Cet arrêté du 3 novembre 1936 s'exprime comme suit :

"Toute activité politique est interdite à l'organisme dénommé " Secours Rouge Suisse, section du Secours Rouge International". Les fonctionnaires et employés de police de la Confédération et des Cantons doivent contrôler et surveiller l'activité du "Secours Rouge". Les agents du "Secours Rouge" sont tenus de donner tout renseignement demandé et de produire les pièces relatives à l'activité de l'organisme.

"Le Conseil fédéral, dissoudra le "Secours Rouge", si les renseignements sont refusés, si de faux renseignements sont donnés ou si une activité politique ou un acte illégal sont constatés".

Cet arrêté est basé sur un article de la Constitution Suisse qui charge le Conseil fédéral de veiller à la sûreté intérieure et extérieure de la Confédération.

Il a motivé une campagne de protestation pour la "défense des libertés démocratiques". Le "Secours Rouge" répand une circulaire qui invite à "déclancher une vague de protestation par résolutions, articles de journaux, grandes assemblées". Des comités "d'intellectuels" se forment pour appuyer le mouvement. L'origine de cette campagne, calquée sur celles employées en d'autres pays et strictement conforme au programme-type recommandé par le Komintern, n'étant pas douteuse, celle-ci paraît ne trouver aucun écho dans le pays.

Mais elle démontre une fois de plus le caractère plus politique que philanthropique de cette organisation.

Au fil de la plume

Etre roi ou n'être rien

Il n'y a pas encore deux mois qu'Edouard VIII a abdiqué, et déjà il a sombré dans l'oubli.

Shakespeare, s'il vivait de nos jours, eût trouvé là certainement un sujet d'émouvante tragédie, à la taille de son génie.

Avant d'éclater sur la scène du monde, l'action se passe dans l'âme des personnages; un roi sous l'influence d'une femme deux fois divorcée, un premier ministre, des hauts dignitaires d'une Eglise officielle fondée sur la tolérance du divorce, revenus instinctivement à la doctrine et à la jurisprudence de Rome, des conseillers, des politiciens intrigants, le peuple.

Avant d'arriver au point culminant du drame formidable auquel l'univers attentif a aujourd'hui assisté, on eût vu dans l'enchaînement des causes, qui précédent la catastrophe, la leçon que Dieu donne : **Il faut être roi ou n'être rien.** "To be.... or not to be; that is the question".

Si le précepte éternel du décalogue eut été obéi dans le coeur du monarque, c'est au début que le remède eût été le plus facile à appliquer. Plus tard, il était trop tard.

On mâche de la haine

L'ouvrier et le serviteur d'autrefois restait chez son patron toute sa vie. Il prenait ses intérêts, il aimait son métier. Il était comme un membre de la famille.

Mais ce serviteur et cet ouvrier-là n'existent presque plus. Les propagandes de haine l'ont tué.

Dans les usines et ailleurs, toute la journée on amorce de nouvelles revendications. "On mâche de la haine", selon le mot expressif de Pierre l'Ermite.

"Des milliers, des millions de braves ouvriers, intelligents, travailleurs, se laissent mener, comme des moutons, par des étrangers à la profession, aux salaires somptueux, et souvent par des étrangers tout court, avec des noms qui ne sont pas de chez nous...."

C'est cela qu'on appelle la liberté! Le diable doit bien rire de voir comme il lui est facile de mener le monde avec des mots, une fois qu'on s'est mis à sa remorque.

Et Pierre l'Ermite d'ajouter en connaissance de cause : "Je ne connais rien de plus terrible que l'esclavage de l'ouvrier par l'ouvrier".

Un héros de l'aviation

L'aviateur Jean Mermoz, porté disparu avec l'équipage de la **Croix-du-Sud,** a été cité à l'Ordre de la nation, par le Président de la République française, en ces termes :

"Mermoz (Jean), commandeur de la Légion d'honneur, inspecteur général, pilote de la Compagnie Air-France :

"Sublime figure d'aviateur, d'une valeur morale et professionnelle hors de pair. Créateur, au prix d'efforts surhumains de l'aviation commerciale France-Océanie. A fait de son nom, un symbole, et de sa carrière, une longue série d'exploits. Allant jusqu'au bout de toute entreprise, envisageant la mort avec sérénité, à mérité l'admiration générale pour la grandeur de ses actes. Porté disparu avec l'équipage de la **Croix-du-Sud,** dont il était le chef à bord. Accomplissait sa 24ème traversée de l'Atlantique sur la ligne postale qu'il avait été le premier à tracer. Entré de plain-pied dans la légende et s'inscrit parmi les héros les plus purs de l'aviation française. 8,200 heures de vol.

Trente années de service

La Croix de Paris rend, en ces termes, un juste tribut d'hommage à **l'Action Catholique** de Québec :

"**L'Action Catholique,** nous l'avons dit déjà bien des fois, mène un vaillant combat quotidien avec d'autres organes inspirés des mêmes idéals pour Dieu et pour la patrie, pour le maintien de la foi, de la langue et de la tradition, qui ont fait des Français du Canada l'admirable peuple qu'il est aujourd'hui, puissant par son nombre et son unité, ayant gardé intact son particularisme national sous trois siècles de domination anglaise.

"**L'Action Catholique** va fêter, en 1937, le 30e anniversaire de sa fondation. Ce sera aussi celui de l'entrée en fonctions de son directeur, M. Jules Dorion, qui est à sa tête également depuis 1907 et qui, avec un dévouement et un esprit d'initiative remarquables, a su faire de son journal un grand organe qui honore la presse catholique de tous les pays".

Franco explique

Sept députés républicains-nationaux de France sont allés faire une enquête en Espagne nationale.

Ils ont été reçus par le général Franco et par diverses personnalités du mouvement nationaliste avec une cordialité qui les a profondément touchés.

Le général Franco sait bien distinguer entre les sentiments vrais de la France et la politique de son gouvernement. Il a dit à l'un des députés : "Si nous avons de bonnes relations avec d'autres nations, cela ne veut nullement dire que nous ne continuerons pas à aimer la France nationale".

Les chefs nationaux espagnols font grief au Front populaire français d'avoir envoyé 15,000 hommes aux gouvernementaux, tandis que les Russes, d'autre part, seraient au nombre de 25,000

C'est cette intervention de la IIIe Internationale qui a amené les nationaux espagnols à accepter l'aide des nations qui combattent le bolchévisme, notamment l'Italie et l'Allemagne.

Contre Cette "Institution Royale"

Part de Radio-Canada aux minorités constitutionnelles

73 programmes anglais contre 30 programmes français dans Québec

"Nous avons trouvé le Canada habité par une autre race. Nous avons vaincu (les Canadiens français) et maintenant la paix règne au pays." Et encore: "Depuis quand la minorité a-t-elle le droit de commander à la majorité."

R. B. Bennett, à la conférence impériale de 1932.

Un bilan et des conclusions qui devraient déterminer une action commune des plus énergiques et des plus pressantes chez près de 3,000,000 de Canadiens français et aussi pousser une Corporation canadienne de la Radio, vraiment digne de ce nom, a entreprendre une réforme très radicale de ses services aux minorités constitutionnelles.

"Il s'agit d'obtenir d'eux qu'ils sacrifient leurs mauvaises coutumes, leurs lois, en un mot, leur nationalité."

Buller à Durham, 7 sept., 1838.

Exposé de la question

La trop fameuse "INSTITUTION ROYALE" inventée jadis par les coloniaux anglais, pour noyer la race canadienne-française naissante, établie sur les bords du Saint-Laurent, n'était pas plus abominable que notre Radio-Etat de nos jours. La seule différence dans les procédés, consiste en ce que en 1820, les Anglais, voulaient étrangler les Canadiens français, en leur faisant peur, tandis qu'actuellement, par le moyen de la Radio-Etat, dans la bonne province de Québec, ils ne veulent rien négliger, pour étrangler systématiquement le centre de notre race, au son de la musique. Dans le domaine de la Radio, la minorité anglophone de Québec, avec le concours tout naturellement de la Radio-Etat dont la direction et l'administration, sont centralisées à Ottawa, ont pris la plus grosse bouchée possible dans la province de Québec, sans avoir eu le bon sens élémentaire de laisser au moins à la province française, la grosse part qui lui revenait, et sans même avoir su donner à l'autre minorité constitutionnelle de toutes les autres provinces, une juste part. La preuve en est dans le bilan que nous exposons ci-dessous, et que nous avons préparé avec tout le soin nécessaire, en nous basant sur la semaine du 24 au 31 janvier 1937, d'après l'horaire officiel de Radio-Canada. Ce n'est qu'après avoir pris connaissance de cet intéressant bilan que nous pourrons formuler quelques conclusions, et proposer dans un esprit d'intérêt commun à nous et à Québec, quelques principes de base qui devraient déterminer une action des plus énergiques et des plus pressantes dans la vieille province canadienne-française.

Oganisation, fonctionnement et dépenses de Radio-Canada

Avant d'examiner ce bilan au cours de la semaine que nous avons prise pour type, il est bon de rappeler certaines notions préliminaires. D'après un Acte du 9 février 1932, le Comité judiciaire du Conseil Privé de l'Empire, statuait que le contrôle et la réglementation de la radio au Canada tombait sous la juridiction du Parlement du Dominion. C'est en 1933 que fut établie la première Commission canadienne de la Radio relevant tout d'abord du ministère de la marine d'après la loi de la radiophonie de 1927.

A la dernière session fédérale, comme on le sait, la Radio-Etat a été réorganisée par Statut spécial du Parlement fédéral, sous la raison sociale : "La Corporation Canadienne de la Radio".

La Radio-Etat fonctionne continuellement depuis 5h. 30 P.M., dans l'Est, jusqu'à 1h. 30 de l'avant-midi sur la côte du Pacifique, heure normale de l'Est.

Une partie des émissions se fait sur le réseau entier, de l'Atlantique au Pacifique, et le reste sur les réseaux régionaux. C'est ainsi que pour la semaine du 24 janvier 1937, que nous avons prise pour unité de temps, 201 programmes divers figurent à l'horaire officiel de Radio-Canada, au cours de 67 heures d'émissions radiophoniques.

La Radio-Etat a un système de liaison par fil qui s'étend de Sydney, Nouvelle-Ecosse jusqu'à Vancouver, et tous ses programmes sont liés par près de soixante stations, dont trois à ondes courtes; les autres stations sont du type régulier.

D'après le dernier horaire officiel hebdomadaire de Radio-Canada, il ressort que 25 de ces stations sont des stations fondamentales, exploitées par la Corporation elle-même, ou des stations commerciales dont Radio-Etat achète des heures d'émission pour l'irradiation de ses programmes.

Les autres stations ont cependant le privilège — privilège qui n'est pas à dédaigner — d'utiliser les programmes de Radio-Etat quand ceci leur est convenable, et elles en profitent quand leurs heures d'émissions ne sont pas prises par des programmes commerciaux.

Radio-Etat possède actuellement les stations CHNS à Halifax, CRCS à Chicoutimi, CRCK à Québec, CRCM à Montréal, CRCO à Ottawa, CRCT à Toronto, CRCW à Windsor, CKCK à Régina, CRCV à Vancouver et une autre station à St-Rathburn. Dans la seule province de Québec, il est à remarquer que Radio-Etat possède, contrôle et dirige trois postes.

Les déboursés de Radio-Canada au cours de l'année financière qui s'est terminée le 31 mars 1936, se sont élevés à $1,702,965.45, d'après le rapport annuel qui vient d'être soumis à la Chambre des Communes.

Les recettes commerciales brutes furent de $371,893., dont la somme de $135,714., reçue en dépôt fut déboursée selon les engagements. La somme de $195,409., fut transférée au crédit parlementaire de la Commission, laissant un surplus de recettes de $40,767., transporté au compte de 1936-37.

Voici le détail des dépenses des divers postes de Radio: Chicoutimi, $15,449; Halifax, $35,507; Montréal, $266,759; Ottawa, "CRCO", $59,658; Québec, $50,652; Régina, $32,226; St-Rathburn, $3,076; Toronto, $251,792; Vancouver, $62,609; Windsor, $55,073. Les dépenses de l'administration centrale s'élèvent à $176,919 et les frais du réseau, à $692,240.

* * *

Et maintenant il s'agit d'examiner le bilan radiophonique de Radio-Etat pour nous rendre compte de la part respective acordée aux deux races constitutionnelles du Canada. Nous insisterons davantage sur la part du lion accordée à la minorité anglaise du Québec et sur la part du gueux faite à l'immense majorité de la province française tout comme aux minorités françaises des autres provinces.

Sur 201 programmes divers irradiés par Radio-Canada sur tous ses réseaux pendant la semaine courante, nous avons scrupuleusement compté dans l'horaire officiel de la Société Radio-Canada, 133 programmes uniquement anglais, 38 programmes bilingues et 30 programmes uniquement français; ce qui donne pour l'ensemble les proportions suivantes :

1—La race anglaise du Canada peut entendre 66.16 pour cent des programmes de Radio-Etat en anglais.

2—La race anglaise entend de l'anglais dans 133 programmes anglophones et de plus, dans 38 programmes bilingues : donc danc 87.5 pour cent des programmes de Radio-Etat.

La minorité anglaise dans Québec

44 programmes uniquement anglais par Radio-Etat

La part de la minorité anglaise dans la province française du Québec est beaucoup plus étonnante. Radio-Etat lui concède 44 programmes uniquement anglais.

Voici ces 44 programmes :

Dimanche : 6h. p.m., And it came to pass.... 30 minutes
" 7h. 30 p.m., Rex Battle and his orchestra..."
" 8h. p.m., Music for to-day ....30 minutes
" 8h. 30 p.m. Jewels of the Madonna.... 30 m.
" 9h. p.m. Forgotten Footsteps........... 60 min.
" 10 h. p.m. Atlantic Nocturne........ 30 minutes
10h. 30 p.m., William Morton, tenor.... 15 m.
11 h. p.m., Sweet and low............ 30 minutes
Lundi : 6h. p.m., "Tunes Time" .... 30 minutes
7h. p.m., At the Organ........................ 15 minutes
" 8h. 30 p.m., The Hit Makers .... 30 minutes
" 9h. p.m., Melodic Strings .... 30 minutes
" 10 h. p.m., Strike up the band .... 30 minutes
11 h. p.m., Orchestre de dance,
" Toronto .... 30 minutes
Mardi : 7h. 15 p.m., Orchestre Rex Battle,
" Toronto .... 15 minutes
8h. 30 p.m., Musical Tapestry .... 30 minutes
" 9h. p.m., Music for music's sake..... 30 minutes
" 9h. 30 p.m., Music to remember .... 30 minutes
10h. p.m., National Sing Song........ 30 minutes
10h. 30 p.m., Orchestre de danse,
" Hamilton .... 15 minutes
Mercredi : 6h.p.m. The friendly corner .... 30 minutes
" 8h.p.m. Twilight Echoes .... 30 minutes
" 8h.30p.m. Band Box Revue .... 30 minutes
" 10h.p.m. Library of Congress Chamber musical ...... 30 minutes
" 11h.p.m. Dance Music, Vancouver .... 30 minutes
Jeudi : 7h.15 p.m. Orchestre de danse,
Toronto .... 30 minutes
" 8h.p.m. Echoes of the Masters .... 30 minutes
" 8h.30p.m. Orches. de New-York .... 30 minutes
" 9h.30p.m. Christie Street Capers .. 30 minutes
" 10h.p.m. By the Sea .... 30 minutes
" 10h.30p.m. Traveling trough Yougoslavia .... 15 minutes
Vendredi : 6h.p.m. Good Evening .... 30 minutes
" 8h.p.m. Cesare Sodero directs .... 30 minutes
" 8h.30p.m. Acadian Serenade .... 30 minutes
" 9h.p.m. Let's all go to the M.H. ... 60 minutes
" 10h.p.m. Ye Old Medecine Show .. 30 minutes
" 11h.p.m. Orchestre de danse,
Toronto .... 30 minutes
Samedi : 2h.p.m. Metropo. Opera House ... 210 minutes
" 6h.p.m. Nickelodeon, New-York .... 30 minutes
" 7h.15p.m. Orchestre de Toronto .... 15 minutes
" 7h.30p.m. Bert Pearl .... 15 minutes
" 8h.p.m. Cotter's Saturday Night .. 30 minutes
" 10h.p.m. A être annoncé, de
Toronto .... 30 minutes
" 9h.30p.m. Orchestre de danse, de
Toronton .... 30 minutes

"C'est en excellant dans le sens de son génie particulier qu'une nation atteint, comme un individu, son plus haut point d'originalité qui est aussi son plus haut degré de puissance. "Notre grand, notre seul titre de noblesse, dit le Père Dugré, S.J., en son "Ecole c.-française", c'est d'être des Français dans ce coin d'Amérique. Soyons-le aussi parfaitement que celà se peut dans les conditions où nous vivons. Soyons aussi catholiques, dans toute la vigueur de nos esprits, de nos caractères et de nos moeurs. C'est la noblesse qui passe avant toute autre et c'est la paire d'ailes qui emporte vers les plus hauts destins."

L'abbé Groulx, conclusion T. 1er, de l'"Enseignement français au Canada."

"Un grand mal existe et aucun effort ne doit être épargné pour y remédier." —P. O. Chauveau, Rapport sur l'Education pour le Bas-Canada en 1866, p. V.

Dans la province de Québec même, où nous sommes le plus fortement groupés, où, du point de vue de l'action politique, nous sommes libres de faire ce qui nous plaît, où nous disposons d'un régime scolaire qui ne dépend que de nous, nous ne pouvons échapper à la pression des facteurs hostiles ou étrangers.

—"Devoir", 16 janvier.

Aujourd'hui, après 160 ans, notre volonté n'a pas changé. Plus activement, plus opiniâtrement qu'alors, nous sommes déterminés à nous entendre, à vivre, à faire graviter notre race vers ses destinés légitimes.

Abbé Lionel GROULX, Notre maître le passé.

"Organisons, avec notre capital, nos propres postes c.-français qui seront ni vendus, ni à vendre, pour assimiler, en l'anglicisant, la robuste et fière race canadienne-française.

MOTS D'ORDRE

DES PROGRAMMES CANADIENS-FRANCAIS, POUR DES CANADIENS FRANCAIS, PAR DES CANADIENS FRANCAIS

29 autres programmes anglais

Par le poste CKCV de Québec

De son côté le poste CKCV de Québec, qui bénéficie du système de liaison par fil de Radio-Etat, utilise largement ce privilège en transmettant à la minorité anglaise de la province française, 29 programmes anglais de Radio-Canada. Chose remarquable, c'est que ces 29 programmes uniquement anglais sont absolument tout autres que les 44 déjà émis ou transmis de Radio-Canada par ses postes de base ou de location. Voici ces 29 programmes de Radio-Etat dont bénéficie la minorité anglaise de Québec :

Dimanche : 5h.p.m. Vesper Hour, Winni. .... 60 minutes
" 6h.30p.m. Doctor Stewart Reviews,
Halifax .... 15 minutes
" 7h.p.m. Professor Quiz, N.Y. .... 30 minutes
" 10h.45p.m. News Bulletin .... 15 minutes
Lundi : 6h.30p.m. Overseas program .... 30 minutes
" 7h.30p.m. Adventures, Toronto .... 15 minutes
" 8h.p.m. Band, St.John .... 30 minutes
" 10h.45p.m. News Bulletin .... 15 minutes
Mardi : 6h.30p.m. Overseas program .... 30 minutes
" 7h.30p.m. Charles Jennings,
Toronto .... 15 minutes
" 7h.45p.m. Mary Morgan, Toronto . 15 minutes
" 8h.p.m. The Story of the Last
Frontier .... 60 minutes
"10h.45p.m. News Bulletin .... 15 minutes
Mercredi : 6h.30p.m. Overseas Program .... 30 minutes
" 7h.p.m. At the Organ, Toronto .... 15 minutes
" 7h.30p.m. The Broken Heart,
Toronto .... 15 minutes
" 10h.45p.m. News Bulletin .... 15 minutes
Jeudi : 6h.30p.m. Overseas Program .... 30 minutes
" 7h.30p.m. Guess what, Toronto .... 15 minutes
" 7h.45p.m. Irene Landor, Windsor . 15 minutes
" 10h.45p.m. News Bulletin .... 15 minutes
Vendredi : 6h.30p.m. Overseas Program .... 30 minutes
" 7h.p.m. At the organ, Toronto .... 15 minutes
" 7h.30p.m. This Week in history,
............Toronto .... 15 minutes
" 10h.30p.m. I cover the water front ....
.... 15 minutes
" 10h.45p.m. News Bulletin .... 15 minutes
Samedi : 6h.30p.m. Overseas Program .... 30 minutes
" 7h.45p.m. Book Review .... 15 minutes
" 10h.45p.m. News Bulletin .... 15 minutes

36 programmes bilingues

La minorité anglaise de Québec en a largement le bénéfice

Enfin, la minorité anglaise de Québec bénéficie de la grosse partie anglaise que comprennent les 36 programmes bilingues qui suivent :

Dimanche: 3h.p.m. New-York Philharmonic 120 minutes
" 6h.45p.m. Le Quatuor Alouette .... 15 minutes
Lundi : 5.30p.m. Le Trio Château Laurier .. 15 minutes
" 5h.45p.m. Côtes de la Bourse .... 15 minutes
" 7h.45p.m. Cook et Lord, pianistes "
" 9.h.30p.m. Rendez-vous .... 30 minutes
" 10h.30p.m. Orchestre de danse Château Frontenac, Québec.... 15 minutes
Mardi : 5.h.30p.m. Le Trio du Château Laurier
Ottawa .... 15 minutes
" 5.h.45p.m. Cotes de la Bourse ..... 15 minutes
" 6h.p.m. En Dînant .... 30 minutes
" 7h.p.m. Récital de Montréal .... 15 minutes
" 11h.p.m. Paysages de Rêves .... 30 minutes
Mercredi : 5h.30p.m. Le Trio Ch. Laurier .... 15 minutes
" 5.45p.m. Cotes de la Bourse .... 15 minutes
" 7h.15p.m. Pianinstes et virtuoses . 15 minutes
" 7h.45p.m. Programme de musique du
Château Laurier, Ottawa .... 15 minutes
" 9h.p.m. Radio-Concerts Cana. .... 30 minutes
" 10h.p.m. Orchestre danse, Mont. .. 30 minutes
Jeudi : 5h.30p.m. Le Trio Château Laurier .. 15 minutes
" 5h.45p.m. Cotes de la Bourse .... 15 minutes
" 6h.p.m. En Dînant .... 30 minutes
" 7h.p.m. Récital de Mme Pfieffer .. 15 minutes
" 9h.p.m. Ici Paris .... 30 minutes
" 10h.30p.m. Orch. D. Châ.Laurier.. 15 minutes
" 11h.p.m. Paysages de Rêves .... 30 minutes
Vendredi : 5h30p.m. Le Trio Château Laurier
15 minutes
" 5h.45p.mh. Cotes de la Bourse .... 15 minutes
" 7h.15 p.m. Les Cavaliers de la Salle "
" 7h.45p.m. Le Trio Lyrique .... 15 minutes
" 9h.30p.m. Pirouettes .... 30 minutes
Samedi : 5h.30p.m. Orchestre Danse, Château
Laurier .... 15 minutes
" 5h.45p.m. Cotes de la Bourse .... 15 minutes
" 8h.30p.m. Symphonie de Radio-
Canada .... 30 minutes
" 10h.30p.m. Orch. Château Fron..... 15 minutes
" 11h.p.m. Le Courrier du Nord .... 60 minutes

73% des programmes de Radio-Canada

Au bénéfice de la minorité anglaise

D'après le relevé que nous venons de faire, il ressort que la Radio-Etat transmet ou émet, au moyen de ses 3 postes, dans la province de Québec, une somme de 110 programmes; soit 44 programmes uniquement anglais, 36 programmes bilingues et 30 programmes français que nous détermineront plus loin. Nous avons donc les pourcentages révélateurs suivants : La minorité anglaise de Québec reçoit en sa langue uniquement 38.88 pour cent des programmes dont la Radio-Etat fait le service à Québec ou de Québec. Si l'on ajoute aux 44 programmes uniquement anglais dans Québec, les 36 programmes bilingues que nous venons d'énumérer et dont bénéficie assez largement la minorité anglophone, nous remarquons que cette dernière jouit de 80 programmes où elle peut entendre de l'anglais. Elle bénéficie donc de 73 pour cent des programmes que Radio-Canada sert à Québec.

Ce n'est pas tout; car, pour connaître à fond la part des programmes radiophoniques de la minorité anglaise de la province de Québec, il faut ajouter au 78 programmes anglais ou bilingues, ce qui est presque la même chose dans la plupart des cas, les 29 autres programmes que lui sert à son tour, le poste CKCV de Québec. Selon une autre expression numérique du problème, la minorité anglaise du Québec, peut donc entendre dans sa propre langue 109 programmes de Radio-Canada sur 147 émis ou transmis d'une façon ou d'une autre dans la très française province de Québec. Il reste donc qu'une poignée d'Anglais dans la province de Québec peut entendre dans sa langue uniquement et jouir de 73 pour cent d'anglais dans les programmes de la Radio-Etat qui parviennent à Québec.

Il faut tout de suite noter ici, que si, après onze heures du soir, les postes radiophoniques n'étaient pratiquement pas tous fermés dans l'Est, Québec recevraient encore au moins la grosse partie des quelques 40 programmes anglais du réseau de l'Ouest qui accuse naturellement plusieurs différences d'heure d'avec l'Est. La proportion d'anglais que la minorité anglophone de la province de Québec reçoit, serait de toute évidence augmentée de beaucoup.

(suite à la page 5)

POUR TOUTES COMMUNICATIONS, S'ADRESSER A:

La Ligue des Radiophiles Franco-Canadiens

10010-109e Rue, Edifice La Survivance, Bureau No 4, Edmonton

Radiophiles canadiens-français, rejoignez votre Ligue. Surveillez vos sections provinciales dans les provinces à minorités françaises et vos sections régionales dans la province de Québec qui a commencé à se lever. Tous avec la Ligue

C.-Français ! Unissez-vous !

La part de l'ilote aux Canadiens Français

73 programmes anglais contre 30 français dans Québec

Le service de Radio-Canada

A la presque totalité de la population c.-française de Québec

Pendant que la minorité anglophone de Québec reçoit en partage 44 programmes unilingues de la Radio-Etat, 36 programmes bilingues, ce qui fait 80 programmes sur 110, et pendant que de son côté, le poste CKCV de Québec, comble le déficit, en transmettant 29 autres programmes anglophones, ce qui fait en tout, et rien que ça, 107 programmes dont la minorité de Québec peut jouir par les ondes, les quelques Canadiens français qui forment presque toute la population de la province de Québec, se laissent, sans sembler trop s'en alarmer, imposer par la Radio-Etat, cette nouvelle "INSTITUTION ROYALE", la domination radiophonique anglaise plus que suffisante, pour modifier graduellement ses sentiments nationaux, et laissent pendant le même temps, donner piteusement à ses minorités, une part inqualifiable de français qui ne sert aucunement à entretenir et à développer chez elles, les sentiments et la fierté de leur robuste race, en train de se laisser étrangler par les ondes anglaises de Radio-Etat même à Québec.

Radio-Etat sert en effet à la bonne vieille province, dans un but probablement de bonne entente, seulement 30 programmes uniquement français. Voici ces 30 programmes que nous avons étendus le plus possible. Il s'agit toujours de la même semaine du 24 au 31 janvier.

Dimanche :	5h.p.m.	L'heure dominicale	60 minutes
"	6h.30p.m.	Regards sur le monde actuel	15 minutes
"	7h.p.m.	L'âme solitaire	30 minutes
"	10h.45p.m.	Radio - Journal	15 minutes
Lundi :	6h.30p.m.	Le Disque pour tous	30 minutes
"	7h.30p.m.	Radio-Journal	15 minutes
"	8h.p.m.	Femina	30 minutes
"	10h.45p.m.	Radio-Journal	15 minutes
Mardi :	6h.30p.m.	Le disque pour tous	30 minutes
"	7h.30p.m.	Radio-Journal	15 minutes
"	7h.45p.m.	Causerie	15 minutes
"	8h.p.m.	Les Maîtres de la Musique	30 minutes
"	10h.45p.m.	Radio-Journal	15 minutes
Mercredi :	6h.30p.m.	Le Disque pour Tous	30 minutes
"	7h.p.m.	Causerie	15 minutes
"	7h.30p.m.	Radio-Journal	15 minutes
"	10h.45p.m.	Radio-Journal	15 minutes
Jeudi :	6h.30p.m.	Le Disque pour Tous	30 minutes
"	7h.30p.m.	Radio-Journal	15 minutes
"	7h.45p.m.	Fureurs d'un puriste	15 minutes
"	10h.45p.m.	Radio-Journal	15 minutes
Vendredi :	6h.30p.m.	Le Disque pr Tous	30 minutes
"	7h.p.m.	La Voix de la Sécurité	15 minutes
"	10h.30p.m.	Récital	15 minutes
"	10h.45p.m.	Radio-Journal	15 minutes
Samedi :	6h.30p.m.	Le Disque pour Tous	30 minutes
"	7h.p.m.	Récital	15 minutes
"	7h.45p.m.	Bibliographie	15 minutes
"	10h.45p.m.	Radio - Journal	15 minutes

27% seulement de programmes français

Par Radio-Canada dans Québec

Par ailleurs la population canadienne-française de la province de Québec peut entendre 36 programmes bilingues de Radio-Etat. Ce sont exactement les mêmes que nous avons mentionnés plus haut et dont bénéficie très largement la minorité anglaise.

Il apparaît donc que sur 110 programmes irradiés par Radio-Etat, dans la province française de Québec, la presque totalité de la population canadienne-française de cette province, avec 30 programmes uniquement français, a seulement 27 pour cent de ces programmes en sa langue. La minorité anglaise, il ne faut pas l'oublier, en entend 73 pour cent.

Si l'on ajoute à ces 30 programmes français, les 36 programmes bilingues, on a le résultat qu'avec 66 programmes de Radio-Etat, (la minorité anglaise en a 110 dans le genre) les Canadiens français de Québec, ne peuvent entendre en leur langue que 61 pour cent des programmes de Radio-Etat. Selon la même expression numérique, les Anglais de Québec eux, ont le bénéfice de 73 pour cent en leur langue des mêmes programmes émis par Radio-Etat dans Québec.

Le français chez les minorités

Dans les Maritimes

Et maintenant, il s'agit de passer chez les minorités françaises des provinces. Il faut tout de suite distinguer ici, les minorités de langue française des provinces Maritimes, de l'Ontario et des provinces de l'Ouest. Tout ce monde-là compte tout de même en dehors de Québec, pour à peu près 700,000 âmes, et compte aussi pour à peu près très peu de chose dans les crânes d'anglophones qui ont pour la plupart organisé et organisent encore les programmes de Radio-Etat chez les minorités françaises.

Une partie de la minorité de langue française des provinces Maritimes est desservie par le poste de New-Caelisle, dans l'Est du Nouveau-Brunswick. Ce poste n'appartient pas à Radio-Etat; mais il est payé par Radio-Etat qui achète certaines heures de ses émissions pour l'irradiation de ses programmes. C'est ainsi que Radio-Etat qui compte ce poste de New-Carlisle parmi les postes du réseau français de Québec, et seulement le quart du temps, fait bénéficier des 30 programmes français du réseau français, à une partie seulement de la population de langue française des provinces Maritimes. De plus, comme poste du réseau national de Radio-Etat, le CHNC de New Carlisle, fait aussi bénéficier les minorités françaises des Maritimes, des 36 programmes bilingues de Radio-Etat. Nous croyons bon de répéter ici que nous avons déclaré "bilingues" plusieurs programmes anglais où figurent cependant quelques mots de français. Nous avons été très généreux à cet égard.

Il apparaît donc assez clairement que par la Radio-Etat, une partie de la population française des Maritimes peut entendre les 30 mêmes programmes français et les 36 mêmes programmes bilingues qu'entendent leurs compatriotes du Québec. C'est bien loin d'être la proportion qu'a la minorité anglaise de Québec par Radio-Canada.

La Radio-française en Ontario

Aucun programme français pour la grosse partie des franco-ont.

En Ontario, une partie aussi de la minorité française est desservie par le poste CKCH de Hull, relié au réseau français. Le poste CKCH de Hull, n'est pas officiellement au service de Radio-Etat qui ne semble pas lui payer des heures d'émissions pour ses programmes. Ce poste utilise quand même les programmes du réseau français de Radio-Canada, quand ceci lui est convenable. Il semble bien que le poste CKCH en profite pour transmettre à une partie de nos compatriotes les 30 programmes uniquement français de Radio-Etat sur le réseau français. Il faut ajouter que les postes ontariens payés par Radio-Etat, s'ils ne font pas comme le poste CJCA d'Edmonton, doivent transmettre à nos compatriotes de l'Ontario, les toujours mêmes 36 programmes bilingues ou supposés bilingues.

En somme, nous croyons que seuls les Canadiens-français de la région d'Ottawa, peuvent bénéficier des 30 programmes français du réseau français, par le moyen du poste privé CKCH de Hull. Les autres Canadiens français de l'Ouest de l'Ontario par exemple, ne semblent avoir aucun programme uniquement français. Il n'y a évidemment aucune proportion entre la part de la minorité française de l'Ontario et celle du lion qu'a la minorité anglaise qui est presque deux fois mieux servie par Radio-Canada, que la majorité française elle-même l'est dans Québec.

Zéro programme français dans l'Ouest

Enfin les statistiques du français sur le réseau radiophonique de l'Ouest canadien, ne sont pas du tout compliquées. Elles sont même des plus simples.

Comme programmes français, nous avons beau additionner, soustraire, diviser ou multiplier, nous arrivons toujours au résultat suivant 0X0=0, toujours 0.

Radio-Canada, pour la semaine toujours en question, du 24 au 31 janvier 1937, émet un seul programme bilingue de Winnipeg, le programme "AIRS GAIS, AIRS TENDRES". La semaine prochaine, elle émettra d'Edmonton, son frère jumeau, le programme "AU CLAIR DE LA LUNE" qui est le monopole d'une poignée d'Anglais. Encore a-t-il fallu presque nous battre chez nous, à Edmonton pour entendre ces deux programmes par le poste CJCA.

De plus, la Radio-Etat transmet les toujours mêmes programmes, dénommés bilingues où il n'y a très souvent que trois ou quatre mots, des fois cinq, de français : l'annonce "ICI RADIO CANADA DE MONTREAL". Voilà ce qu'on a ou plutôt ce que les minorités de l'Ouest canadien n'ont pas eu et n'ont pas encore très souvent, puisque plusieurs postes utilisés par Radio-Canada, [...] certain nombre de ces programmes par des programmes commerciaux. Ici, nous devons avouer qu'il n'y a plus de proportions à établir entre la part que la minorité anglaise reçoit de Radio-Etat dans Québec et celle qu'elle nous a fait jusqu'à date dans les provinces de l'Ouest, de notre propre pays à nous autant qu'à n'importe lequel Anglais. Nous devrions avoir dans toutes les provinces du Dominion autant de droit et de privilèges sur la Radio-Etat, qu'en a la minorité anglaise dans la province de Québec, et pourquoi pas; c'est le grand temps d'y voir. Les bonnes dispositions que la presse attribuent ordinairement aux administrateurs de la chose publique ne serviront plus à endormir la nouvelle génération de Canadiens français. Ce qu'elle veut ce sont des actes de justice pour remettre un peu d'équilibre dans les services attribués aux deux races constitutionnelles au pays. Qu'on n'abuse pas indéfiniment du Canadien français qui a toujours été un peu avec raison considéré comme un bon mouton. Notre peuple aujourd'hui se réveille avec une toute jeune génération qui ne se laissera certainement plus faire, et qui ne se bornera plus uniquement à des protestations indéfinies et aux diplomatiques calmants de tant de nos inverté-

Quelques conclusions

7 seulement pour le moment

De tout ce qui précède, les conclusions suivantes s'imposent :

1—Radio-Etat se moque de la race française dans la province de Québec, de la race française, au son de la musique et souvent de la musique de danse qui sort des grands cafés qui exploitent *eux-mêmes* tout ce qu'il y a de moins sérieux, de plus sot et même de plus mauvais chez un peuple.

2—Radio-Etat donne officiellement, et ne semble pas avoir honte de celà, 14 programmes uniquement anglais de plus à la minorité anglaise, qu'elle en donne de français à presque toute la population qui est française, dans la province de Québec.

3—Radio-Etat impose 44 programmes uniquement anglais à la majorité française de Québec, à la population de Chicoutimi, par exemple qui est totalement française, etc.

4—Radio-Etat n'a pris jusqu'à datet aucun moyen de donner un seul programme uniquement français aux minorités françaises de l'Ouest canadien.

5—Radio-Etat sert d'une façon absolument injuste, les minorités des provinces.

6—Radio-Etat, par son système de liaison par fil, permet au poste CKCV de Québec d'irradier dans la province française, un programme quotidien impérialiste de la British Broadcasting Corporation, et elle lui permet aussi d'irradier 29 autres programmes uniquement anglais.

7—Radio-Etat enfin, avant de songer, comme on le rapporte, à construire des postes pour relier entr'eux, par les ondes hertziennes, tous les pays de l'Empire, doit tout d'abord songer à unir entr'eux et à servir comme il convient en stricte justice constitutionnelle et historique, les éléments français du pays.

Il faut un acte pressant et énergique

En présence de ces conclusions générales qui pourraient se formuler longtemps, pour la réflexion commune de tous les Canadiens français, partout où ils se trouvent, et surtout pour ceux de la vieille province, une action des plus énergiques et des plus pressantes s'impose.

Après avoir considéré un peu le bilan de la Radio-Etat appliquée aux deux grandes races constitutionnelles canadiennes, nous sommes de plus en plus convaincus que l'on ne pouvait imaginer avec la Radio, ce merveilleux moyen d'éducation moderne, un monopole d'Etat plus vigoureusement organisé, et une mainmise plus abusive des Autorités fédérales, sur l'esprit et la mentalité de la génération actuelle de la province de Québec, et des minorités canadiennes-françaises.

Un jour, à Londres, notre Denis Benjamen Viger, disait, de la trop triste "INSTITUTION ROYALE" : "Ce plan, tel qu'il avait été conçu d'abord, était quelque chose de pis que le régime universitaire établi en France par Napoléon Bonaparte". En 1937, nous nous permettons de parodier les paroles de l'un de nos plus illustres patriotes en disant que la domination de la langue et de la mentalité anglo-protestante par la Radio-Etat, sur la province de Québec, est sous certains aspects quelque chose de pis que l'Institution Royale contre laquelle nos Pères, une poignée à peine, ont su lutter énergiquement et si intelligemment.

Si, par ailleurs, comme l'écrivait en 1830, l'abbé Maguire, l'Institution Royale était une loi toute protestante dans ses résultats qui ne laissaient aux catholiques d'autres alternatives d'abandonner leur antique foi, ou de consentir à devenir ilotes sur le sol même de leurs Pères, nous pouvons à notre tour aujourd'hui, que la Radio-Etat, est une loi toute anglaise dans ses résultats qui ne laissent aux Canadiens français d'autres alternatives que de laisser amoindrir leur mentalité française minée déjà par tant de côtés, ou de consentir à devenir ilotes sur le sol de leurs Pères dans la province de Québec même.

Est-ce que le foyer de la race française en Amérique, la province de Québec qui a su déjouer, pendant 165 ans, les plans des assimilateurs, est-ce que les chefs du Canada français, et tant de journalistes remarquables, vont laisser, eux qui ont pour mission de défendre nos intérêts et nos droits sacrés, trébûcher comme un aveugle, le noyau même de la race française, sur l'anglicisation par les services radiophoniques de Radio-Canada dans la province de Québec? Nous ne le croyons pas. Et nous espérons qu'avant trop longtemps, nous verrons un peu partout dans cette province, plusieurs sections de la vaillante Ligue des Radiophiles franco-canadiens se former pour défendre et promouvoir, comme c'est notre droit et aussi notre devoir, les intérêts radiophoniques communs aux trois millions de Canadiens français d'Halifax à Vancouver.

La Ligu des Radiophiles Franco-Canadiens, dont le siège Social est à Edmonton, au centre de cette très méritante minorité française de l'Alberta, entreprend justement un mouvement à cet effet, et elle espère qu'elle trouvera dans la vieille province française, chez ses sociétés nationales, chez ses nombreux journalistes, une sympathie, une copération et même un enthousiasme au moins égaux, pour ne pas dire supérieurs à ceux qu'elle a trouvés ici même chez les franco-albertains.

La situation du français à la Radio jusque dans Québec est des plus alarmantes, et il faut à tout prix que la province-mère qui nous a donné ces derniers temps de si énergiques exemples de réveil national dans plusieurs domaines, se réveille toute entière dans le domaine de la radiophonie, pour réclamer la part qui lui est due et qui est due aux minorités sur les Anglophones de Québec.

Tous avec "La Ligue" !

Ajoutez votre adhésion aux milliers qu'à déjà reçues la Ligue. — Votre concours personnel est nécessaire. — Demandez des formules si vous en avez besoin.

Secondez le travail de votre Ligue — Découpez la formule et envoyez votre adhésion

FORMULE D'ADHESION

Je soussigné .... demeurant à

Nom de la localité .... donne mon adhésion à la

Ligue des Radiophiles franco-canadiens, aux fins de promouvoir sur le réseau de Radio-Etat, les intérêts de la race Canadienne-française dans l'Ouest.

COIN DES ANCIENS

Collège des Jésuites

Comme annoncé la semaine dernière, je vous dirai aujourd'hui quelques mots encore à propos de la prochaine pièce des anciens : "La Couvée" par Brieux. Ce sera le sort de notre association de présenter la première pièce française à Edmonton depuis la Saint-Jean-Baptiste, 1936. Inutile d'insister donc pour que tous les Canadiens français de la ville et dès alentours s'y rendent.

Donc, n'oubliez pas : le 9 février —mardi gras— tout bon canadien-français devrait se rendre à la salle de l'école séparée, 103ème rue, à 8h. 15 P.M. Prix d'entrée 35 sous. C'est très raisonnable et je garantis qu'il n'y aura aucun refret.

* * *

Je viens maintenant offrir au nom de l'Association, mes plus sincères félicitations à l'hon. Lucien Maynard un des nôtres, qui vient d'être élevé au poste de ministre des affaires municipales dans le gouvernement de l'Alberta. Sans prendre aucun crédit pour cette promotion, l'Association est certainement très flattée de ce nouvel honneur dont tout Canadien français devrait être fier. Encore une fois, Lucien, félicitations.

Saviez-vous que parmi les anciens un génie vient de se découvrir : un homme capable de diriger, mettre en scène, lever le rideau et jouer les deux rôles d'un dialogue est sans doute un génie. Eh bien! nous avons dans la personne d'André Déchène un homme de ce calibre-là. Félicitations jeune homme; qui sait ce que l'avenir te réserve.

* * *

Aperçus durant la SEMAINE :

A)—Joffre Déchène, courant à travers un champ après une pratique de "La Couvée".

B)—Jacques Jenvrin partant pour la campagne dimanche soir.

C)—Laurier Paiement, faisant le tour de la ville dans un des convois électriques de M. J.-A. Clarke.

D)—Frank Downey, un ancien, travaillant en ville.

E)—C. Turgeon de retour à l'ouvrage après plus d'un mois de maladie.

F)—André Déchène, buvant du ginger ale (résolution du nouvel an. paraît-il).

G)—Arthur Lessard, en vacances à Edmonton.

H)—Lionel Tellier essayant d'acheter une pelle de Jacques Jenvrin.

Le SECRETAIRE

REMERCIEMENTS

Mme Charles Rocque et sa famille, offrent leurs remerciements aux parents et amis, pour leurs sympathies, à l'occasion du décès de M. Charles Rocque, le 20 janvier 1937.

Mme Veuve Charles Rocque, Mme Albert Boisjoli; Mlles Cécile Rocque, Hénedine Rocque, Léonie Rocque, M. Emile Rocque, Mlle Alice Rocque, Marcel et Lorraine Rocque.

CALGARY

CALGARY.— M. J.-E. McNeil est décédé à Vancouver, le 21 janvier. Il était un ancien paroissien de Ste-Famille. M. McNeil est le beau-frère de Mme E. Poulin. La paroisse Ste-Famille offre ses condoléances à la famille éprouvée.

M. J.-T. Demers est sérieusement malade à l'hôpital Sainte-Croix depuis samedi dernier.

M. Maurice Lampron est aussi alité à l'hôpital de Ste-Croix. Plusieurs autres membres de la paroisse souffrent d'une mauvaise grippe.

THE

A la résidence de Mme J.-E. Boissonneault, 1815, 7ème rue ouest, le 3 février, un délicieux thé sera servi. Ce thé marquera une des plus grandes activités sociales de l'année. Assurez le succès du thé en amenant vos amis.

LE MARCHE

PRIX A EDMONTON

Blé—	
No 1 Nord	1.04½
No 2 Nord	1.01½
No 3 Nord	95
No 4 Nord	92½
No 5 Nord	88
No 6 Nord	82
Fourrage	71
No 1 CW GAR.	94
Avoine—	
No 2 CW	41½
No 3 CW	39½
Fourrage	38½
Orge—	
No 3 CW	64
No 4 CW	59
No 5 CW	54
Seigle—	
No 2 CW	87
No 3 CW	83
No 4 CW	79
ERGOT	78½
Bétail—	
Agneaux de choix	5.50 - 7.25
Moutons d'un an	3.00 - 4.00
Brebis	- 3.00
Taures de choix	4.00 - 5.00
Taures moyennes	2.50 - 3.50
Bouvillons de choix	5.00 - 6.00
Bouvillons moyens	4.00 - 4.50
Veaux de choix	5.00 - 6.50
Veaux de choix	5.00 - 6.00
Vaches moyennes	1.50 - 2.75
Taureau	2.00 - 3.00
Porc à Bacon	- 7.65
Boeuf d'engrais—	
Choix	3.25 - 3.75
Autres	2.00 - 3.00
Oeufs—Variations quotidiennes Prix payés par les marchands de gros aux producteurs	
Grade A	20
Grade B	14
Grade C	11
Crème—	
Spécial	21
No 1	19
No 2	16
BEURRE —	
No 1, en boîte	28½
Enveloppé, No 1	28
Enveloppé, No 2	27
Enveloppé, No 3	25
VOLAILLES — Prix payés par les marchands de gros aux expéditions de la campagne.	
Poulets No 1	.08
Poulets No 2	.05
Poules de moins de 5 lbs— No 1	.05
Poules de plus de 5 lbs No 1	.06
Poules de tous poids No 2	.04
Volailles apprêtées.—	
Poulets du printemps — tous poids	12 à 14
Vieux coqs	08
Poules, plus de 5 lbs	10
Poules, moins de 5 lbs	08
Poules, tous poids	06
Jeunes dindons, tous poids,	14 - 15
Vieilles dindes, tous poids	6 - 11
Vieux dindons, tous poids	5 - 10
Canards, tous poids	5 - 9
Oies, tous poids	3 - 7

Patronnez nos annonceurs

OTTAWA.—Son Altesse Impériale le Prince Chichibu et la princesse Chichibu, du Japon, traverseront le Canada pour se rendre à Londres, à la cérémonie de Sa Majesté le Roi Georges VI. Le prince Chichibu est le frère de l'Empereur du Japon.

Coin du Fermier

CES PETITS COCHONS VOYAGENT AVEC CONFORT

FRICTION SPRING

LES ressorts à friction dont sont munis les wagons à bestiaux du Canadien National diminuent considérablement le nombre d'accidents et de morts et permettent ainsi à l'expéditeur et au Réseau de réaliser de grandes économies. Ils procurent aux animaux un plus grand confort en leur évitant les contre-coups dans le transport.

On voit ci-dessus une consignation de pourceaux à bacon à leur arrivée aux cours à bestiaux du Réseau National, à Montréal. A gauche, les ressorts à friction qui diminuent l'intensité des chocs et des contre-coups. Les deux tracés d'aiguille démontrent la différence de degré d'intensité des soubresauts enregistrés par les wagons munis et ceux non munis de ressorts à friction. Les autorités ferroviaires reconnaissent à ces ressorts d'autres avantages tels que l'amoindrissement de la pression sur les voies et le dommage du matériel roulant.

GIBRALTAR.—Des soldats italiens et allemands, en uniformes, débarquent presque tous les jours à Cadix, disent des voyageurs arrivant de ce district nationaliste. Les transports qui les amènent en Espagne ne portent ni drapeaux ni noms.

BERLIN.—Après avoir adressé sa note à la Grande-Bretagne et à la France, l'Allemagne a exprimé l'opinion que tous les efforts non-interventionnistes échoueront tant que l'influence communiste n'aura pas été extirpé de l'Espagne.

LES CONGRES AGRICOLES

Pour l'année 1937

L'Association canadienne de producteurs de semence et la Société canadienne des techniciens agricoles annoncent conjointement que leurs conventions annuelles seront tenues à l'Université de la Saskatchewan, à Saskatoon, vers la fin de juin 1937. Lecture sera donnée de travaux scientifiques devant les deux sociétés, après les séances consacrées aux affaires.

L'Association canadienne des producteurs de semence a été orgaanisée en 1904; elle comprend treize cents membres, qui s'occupent activement de la production de grain de semence enregistré ainsi que d'autres semences. Le président de l'Association est F. W. Townley-Smith, de Saskatoon, Saskatchewan, et le secrétaire est W. T. Wiener, d'Ottawa.

Organisée en 1921, la Société canadienne de techniciens agricoles se compose de diplômés de collèges agricoles, à l'emploi du gouvernement ou de maisons commerciales. Il existe vingt-et-une unités locales de la Société au Canada. Le président est W. H. Brittain, Principal du collège Macdonald, et le secrétaire général est Howard L. Trueman, d'Ottawa.

M. BOURQUE ET L'IMMIGRATION

Le Mont Orford, parc national

SHERBROOKE.— M. Johnny Bourque ,ministre des Travaux publics dans le cabinet Duplessis, a déclaré que son gouvernement favorise le retour à la terre comme solution partielle du problème du chômage dans la province de Québec.

Il a fait cette déclaration à la réunion annuelle des Chambres de Commerce associées et de la Société de coloninsation des Cantons de l'Est.

"Le gouvernement, dit M. Bourque, a résolu de ne négliger aucun moyen de guérir le chômage".

Pour lui, l'immigration, même commanditée et surveillée par le gouvernement, ne ferait que soulager le chômage; elle ne le guérirait pas. "Elle n'améliorerait les affaires que le temps que le gouvernement soutiendrait les immigrés. Dès que le gouvernement retirerait ses secours aux nouveaux colons, le chômage s'aggraverait probablement".

"L'histoire nous enseigne, dit-il, que la plupart des immigrants sont sans métier ni profession, et qu'ils sont, par conséquent, incapables de contribuer au progrès industriel et commercial du pays.

"En toute justice pour nos milliers de chômeurs, il ne serait pas raisonnable de nous embarquer en ce moment dans un programme d'immigration".

Les associations en congrès ont décidé de demander au gouvernement provincial un octroi pour la transformation du mont Orford en parc national. Les Chambres associées ont pris option pour acheter 7,635 acres de terrain (environ 12 milles carrées), pour $27.000.

L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE PARIS

Notice sur la carte de légitimation, à l'usage des visiteurs résidant à l'étranger

Les visiteurs de l'Exposition Internationale de Paris 1937, résidant habituellement à l'étranger, auront toute facilité d'aller en France, et d'y vivre dans des conditions exceptionnellement avantageuses, grâce à la carte de légitimation.

La carte de légitimation sera prochainement mise en vente dans le monde entier, au prix de 20 francs, par l'intermédiaire des principales agences de voyage. En sus des réductions sur les tarifs des grandes compagnies de transport et des avantages exceptionnels énumérés ci-après, la carte de légitimation donnera droit à 10 entrées à demi-tarif à l'Exposition de Paris 1937. Cette faveur, à elle seule, remboursera largement le prix de la carte.

La carte de légitimation est un titre nominatif et incessible. Elle sera numéroté et portera les noms, nationalité, qualité, adresse personnelle et signature du titulaire. Il suffira d'y coller sa photographie et de faire viser la carte de légitimation par une autorité accréditée pour qu'elle soit acceptée en France comme carte d'identité officielle.

Avantages que procurera la carte de légitimation

1o — Réductions sur les tarifs des grands réseaux de chemins de fer français.

Le titulaire de la carte de légitimation bénéficiera à partir du point frontière ou du port de débarquement, de 50% de réduction sur le tarif général pour aller à Paris. Il pourra emprunter pour ce trajet un itinéraire de son choix avec arrêts à volonté.

Après un séjour minimum de 5 jours à Paris (y compris le jour d'arrivée et y compris le jour de départ), il bénéficiera, également de 50% de réduction pour faire en France tous les déplacements qu'il désire et pourra repartir par un point frontière ou un port d'embarquement quelconque en profitant de la même réduction, avec arrêts à volonté.

La carte de légitimation pourra être utilisée à partir du 15 avril 1937. Elle sera valable 90 jours pour les voyageurs en provenance des pays étranger non européens. Sa validité prendra fin au plus tard le 15 novembre 1937.

2o — Réduction sur les tarifs de la Compagnie Aérienne "AIR FRANCE"

A) Réduction de 15% sur les tarifs normaux, Aller ou Aller et Retour, des lignes suivantes :

Marseille - Paris)
Cannes - Paris)
Lyon - Paris) et retour
Strasbourg-Paris)
Toulouse - Paris)
Bordeaux - Paris)

Alger - Marseille ou Paris)
Tunis - Marseille ou Paris)
Ajaccio - Marseille ou Paris)
Alcudia - Marseille ou Paris)
et retour

Casablanca-Marseille ou Toulouse ou Paris et retour
Tanger-Marseille ou Toulouse ou " "
Oran - Marseille ou Toulouse ou " "

B) Réduction de 10% sur les tarifs normaux, Aller ou Aller et Retour, de lignes suivantes :

Londres - Paris)
Geneve - Paris)
Nuremberg - Paris) et retour
Prague - Paris)
Vienne - Paris)

Budapest - Paris)
Belgrade - Paris)
Bucarest - Paris) et retour
Varsovie via
Prague - Paris)

La Compagnie "Air France" envisage la création, sur certains trajets, de billets aller et retour dans la journée dans des conditions analogues à celles de billets de "week-end."

Elle donnera de grandes facilités aux Agences de Voyages qui établiront des voyages à prix forfaitaires comprenant l'accès à l'Exposition, le séjour à Paris, etc....

3o — Réductions offertes par les Compagnies de Navigation.

A) Ligne de New-York — La Cie Générale Transatlantique offre des billets aller et retour comportant réduction. Aller et retour gratuit d'un guide par groupe de 25 passagers aller et retour voyageant ensemble.

B) Lignes de la Mediterranée —La Cie Générale Transatlantique, la Cie de Navigation Mixte, la Société Générale des Transports, Maritimes à vapeur, La Cie de Navigation Paquet offrent des réductions de 5 à 15%. Se renseigner en France auprès des agences de tourisme.

C) Compagnies étrangères — Des négociations sont en cours avec des compagnies étrangères de navigation. Les résultats de ces pourparlers seront publiés prochainement.

4o— Autres avantages exceptionnels

De nombreux avantages supplémentaires seront attachés à la carte de légitimation. Les négociations en cours, à ce sujet, entre le Commissariat Général de l'Exposition et les diverses Administrations intéressées se poursuivent de la façon la plus satisfaisante.

D'ores et déjà, l'on envisage des prix spéciaux en faveur des porteurs de la carte de légitimation, dans les théâtres, concerts cinémas, musées, palais nationaux et monuments historiques, etc....

Les taxes et droits, ordinairement perçus dans les grands ports français seront réduits en faveur des touristes détenteurs de la carte de légitimation voyageant en groupes.

Un Service d'accueil et d'information fonctionnera dans les grandes gares. Il fournira aux voyageurs tous renseignements dont ils auront besoin sur les hôtels, pensions de famille, etc.... Ce Service est organisé en liaison avec le Commissariat Général de l'Exposition et les Grands Réseaux par les soins du Syndicat d'Initiative de Paris, 31, Boulevard des Italiens (2e Arrondissement).

Enfin, d'importantes maisons de commerce et différentes catégories d'hôtels feront connaître prochainement les conditions exceptionnelles qu'ils réserveront à tous les visiteurs munis de la carte de légitimation.

UN JUGE FRANCAIS

Au festival dramatique canadien

OTTAWA.—Michel St-Denis, brillant représentant du théâtre français moderne, a été nommé juge pour les finales du Festival dramatique du Canada en 1937. C'est le premier Français à être nommé pour juger les finales depuis l'organisation du festival en 1933.

M. St-Denis est un élève de Jacques Copeau, son oncle. Le groupe de M. Copeau, qui jouait au théâtre du Vieux Colombien, à Paris, fut connu plus tard sous le nom de Compagnie des Quinze et avait pour directeur M. St-Denis. Ce dernier est maintenant directeur gérant d'un important théâtre-école à Londres.

George de Warfaz, juge régional, s'embarquera mercredi pour le Canada. Il se rendra d'abord à St-Jean, N.B. le 25 janvier, puis à Halifax. Plus tard, il se rendra à Québec et traversera tout le Canada.

SUGGESTION ITALIENNE

ROME.—Le gouvernement italien serait prêt, d'après les milieux bien informés, à recommander la formation d'une armée et d'une patrouille navale internationales qui verraient à faire respecter la politique de non-intervention en Espagne.

Un haut fonctionnaire fasciste, à qui on demandait si la note italienne à la France et à la Grande-Bretagne faisait prévoir une force armée internationale semblable à celle organisée lors du prébiscite dans la Sarre, a répondu que l'Italie était prête à considérer toute mesure qui pourrait amener des résultats tangibles.

GRANDES INTENTIONS DU PAPE

Vue d'ensemble — Commentaires des encycliques— Un Pape bien aimé

La carrière du Pape Pie XI sera l'une des plus intéressantes et des plus passionnantes de l'histoire de la Papauté. Il aura véçu à l'une des époques les plus critiques des temps contemporains. Le monde est en travail. Les pires éléments sapent avec une rage diabolique les fondements de l'ordre et de la société. Les enseignements lumineux de Pie XI ont été le phare qui n'a cessé depuis le début de son pontificat d'indiquer à notre pauvre univers la route à suivre s'il veut être sauvé.

La direction du "Messager Canadien" a cru devoir consacrer un numéro spécial à l'oeuvre de Pie XI. Par le sommaire que nous reproduisons, nos lecteurs pourront juger de l'ampleur de cette étude dont nous leur recommandons la lecture.

Les grandes intentions du Pape— Adélard Dugré, S.J. Le règne du Christ (1922) — Antonio Poulin, S. J. Les missions (1926)— Vincent Monty, S.J. Les exercices spirituels (1929) — J.-P. Archambault, S.J. L'éducation (1929) — Maurice-H. Bearlieu, S.J. Le Mariage (1930)— Alexandre Dugré, S.J. Les études ecclésiastiques (1931) — Arthème Tétrault, S.J. La question sociale (19-31) J.-B. Desrosiers, P.S.S. L'action catholique (1931). — J.-C. Chaumont, P.A., V.G. Le sacerdoce (1935) — Louis-C. de Léry, S.J. Le cinéma (1936) — Henri Béchard, S.J. L'apostolat de la prière — Antonio Poulin, S.J. La presse catholique — Alexandre Dugré, S.J. L'intention missionnaire — Jean Désautels, S.J.

En vente au Messager Canadien, 1961 est, rue Rachel, Montréal. $0.10 l'unité, $1.00 la douz. $7. le c.

LA BANQUE CAN. NATIONALE

62ème assemblée générale de cette institution

La Banque Canadienne Nationale a tenu à son siège social, à Montréal, le vendredi 8 janvier, la 62ème assemblée générale annuelle de ses actionnaires, sous la présidence de M. Beaudry Leman, président et administrateur délégué de la Banque.

Le rapport du Conseil d'administration pour l'exercice clôturé le 30 novembre 1936, qui a été soumis à l'assemblée par le gérant général, M. Charles St-Pierre, accuse une situation saine et solide.

Les bénéfices de lexercice ressortent à $962,246, en regard de $915,790 en 1935. Toutefois, conformément à la nouvelle pratique des banques à charte, il y a lieu de déduire des bénéfices la provision pour les impôts et la contribution au fonds de pension du personnel. La provision pour les impôts fédéraux et provinciaux s'élève à $194,311, à rapprocher de $167,000 lan dernier, et la contribution au fonds de pension a été portée de $30,000 à $40,000. Les bénéfices nets, soit $727,935, ont été répartis comme suit: dividendes, $560,000; amortissement des immeubles et du mobilier, $40,000, en regard de $30,000 en 1935; versement à la Province de Québec (14 George V, Ch. 3), $125,000. Le compte Profits et Pertes accuse un solde créditeur de $230,796, à comparer à $227,860 au 30 novembre 1935.

Les dépôts, en progression de $5,-858,950 sur lan dernier, forment une somme de $118,089,955. Les dépôts courants du public ont augmenté de $3,456,502 et les dépôts d'épargne, qui se sont accrus de $3,526,551, s'élèvent à $98,659,108.

L'actif de la Banque atteint le total le plus élevé qu'il ait touché depuis 1931, soit $137,041,112, à rapprocher de $132,574,256 au 30 novembre 1935. Les disponibilités de caisse, excédant de $1,581,663 les chiffres de lannée dernière, s'établissent à $19,252,608, ce qui porte de 14.76 à 15.53 pour 100 le rapport des disponibilités au passif envers le public. L'actif immédiatement réalisable s'élève à $81,704,214, soit 65.88% du passif envers le public.

Les prêts courants et escomptes, en augmentation de $1,133,624, se chiffrent par $34,507,141. Ce relèvement, si peu considérable qu'il soit, n'en est pas moins remarquable puisque la somme globale des prêts courants et escomptes des banques à charte au Canada s'est contractée depuis un an de quelque 148 millions de dollars. La somme des placements de la Banque, consistant en valeurs de premier ordre et la plupart à court terme, s'élève à $56,297,023, en regard de $53,-416,882 au 30 novembre 1935.

M. Charles St-Pierre, gérant général de la Banque, après avoir commenté les opérations du dernier exercice, a démontré que les banques à charte du Canada ne constituent pas un monopole, ainsi que l'affirment parfois des critiques mal informés, puisque la loi qui les régit autorise n'importe quel groupe d'hommes honorables à organiser une banque, pourvu qu'ils se conforment aux dispositions qu'elle contient en vue de la protection des actionnaires et des déposants. Il a fait observer ensuite que les banques à charte sont la propriété de milliers de petits capitalistes et d'épargnants, puisque les actions de banque, au nombre de 1,455,-000, sont réparties entre 49,500 actionnaires. Les dépôts formant, en chiffres ronds, une somme de 1,500 millions de dollars, appartiennent à plus de 4 millions de déposants, et les prêts courants et escomptes, s'élevant à environ 708 millions de dollars, sont partagés entre quelque 400,000 clients emprunteurs, ce qui ramène à $1,770 le montant moyen de ces avances à lagriculture, à l'industrie et au commerce. Il est donc évident que les banques à charte, si elles prêtent à un certain nombre de gros clients, comptent une multitude de moyens et de petits clients.

D'aucuns prétendent, ajoute M. St-Pierre, que les banques à charte réalisent des profits considérables. Il est pourtant facile de se rendre compte que les bénéfices des banques sont minimes par rapport à leur actif.

M. Beaudry Leman, président et administrateur délégué de la Banque, a fait une revue de la situation économique, et il a conclu en ces termes: "L'état des affaires au Canada s'est amélioré sensiblement depuis deux ou trois ans et surtout au cours de l'année dernière. La condition qui parait aujourd'hui a pus indispensable au maintien et à l'accélération du progrès, c'eest la confiance. La confiance serait-elle possible sans la sécurité, qui en est la base même? Or, la sécurité présuppose une monnaie saine et de bonnes finances publiques. L'assainissement des finances publiques et le retour à l'équilibre budgétaire, dans le domaine fédéral, provincial et municipal, constituent peut-être la tâche la plus urgente qui s'impose aux dirigeants. Combler des déficits au moyen d'emprunts, c'est s'engager dans un cercle vicieux dont il devient de plus en plus difficile de sortir. L'endettement excessif se traduit par des impôts abusifs, qui augmentent le coût de la vie, alourdissent les prix de revient de l'industrie, diminuent le pouvoir d'achat des consommateurs, découragent l'esprit d'initiative et minent la confiance."

Après avoir traité la question de la clause-or dans les obligations, M. Leman a terminé ainsi son discours: "Le bien commun demande que l'Etat s'efforce de concilier les intérêts divergents, en tenant compte de la solidarité des diverses classes de la société, et que, sans prétendre se substituer à l'initiative privée, il intervienne avec clairvoyance et impartialité pour réprimer les abus."

Les actionnaires, après avoir adopté une motion de félicitations à l'adresse des administrateurs et du personnel de la Banque, ont réélu le Conseil d'administration, composé comme suit: M. le sénateur J.-M. Wilson, président du Conseil; M. Beaudry Leman, président et administrateur délégué de la Banque; sir George Garneau et M. Ch. Laurendeau, c.r., vice-présidents; M. le sénateur C.-P. Beaubien, MM. Armand Chaput, Auguste Desilets, c.r., et C.-E. Gravel, M. le sénateur D.-O. L'Espérance, l'hon. J. Nicol et M. Leo G. Ryan.

ANNIVERSAIRE DU JUGE DUFF

Il a eu 72 ans le 7 janvier

OTTAWA.— Sir Lyman-P. Duff, juge-en-chef de la Cour suprême du Canada, a eu 72 ans. Il est né à Meaford, Ont., le 7 janvier 1865, fut appelé au barreau de l'Ontario en 1893 et à celui de la Colombie-Britannique en 1895. En 1904, il fut nommé juge en-Colombie et deux ans plus tard, il était appelé à la Cour suprême du Canada. Il a succédé à feu l'hon. juge Anglin comme juge en chef du Canada.

ON NE FERA PAS DE PRIVILEGES

VALENCE.— Les autorités loyalistes d'Espagne ont l'intention de ne faire aucune concession à l'Allemagne et de lui réclamer la reddition sans condition des deux navires que les Allemands ont saisis. Les loyalistes croient que toute concession à l'Allemagne encouragera d'autres agressions.

LES CANADIENS DE NAISSANCE S'OPPOSENT A L'IMMIGRATION

Texte de la résolution

Avant qu'un seul nouvel immigrant soit admis au Canada, il faudra que le gouvernement du Dominion ait pris définitivement soin de tous les chômeurs. C'est ce que les Canadiens de Naissances (Assemblée Capitale, No. 86) ont demandé dans une importante résolution adoptée à leur séance d'hier soir.

En voici le texte :

"Il est résolu que les Canadiens de Naissance, Assemblée Capitale, No. 86, s'opposent à tout plan au projet d'immigration subventionnée par le fédéral tant que le gouvernement du Dominion n'aura pas en ce temps de crise, pris soin de tous les chômeurs canadiens".

Fonctionnaire du pays

Une autre résolution aussi importante a été adoptée à la même réunion. On y demande que seuls les citoyens canadiens soit acceptés comme fonctionnaires.

Nous donnons ci-dessous le texte de la résolution :

"Attendu que le Service Civil du Canada se compose d'un très grand nombre de personnes qui dirigent les affaires du pays et voient à ses nombreux services ;

"Attendu qu'une grande partie de ce travail est nécessairement de nature confidentielle et ne devrait, en conséquence, n'être confié qu'à des Canadiens;

"Attendu qu'il est juste et raisonnable que l'on devrait exiger que l'on soit citoyen canadien pour pouvoir être admis dans le service civil, ce qui montrerait d'emblée tout le bénéfice que l'on peut retirer de ce droit de citoyenneté;

"C'est pourquoi il est résolu par les Canadiens de Naissance, Assemblée Capitale, que l'on demande l'adoption d'une loi statutaire qui ordonnerait que seuls les citoyens canadiens puissent être fonctionnaires fédéraux dans le service civil du Canada;

"Et il est résolu , en outre, que chaque fonctionnaire canadien soit obligé de faire une déclaration de patriotisme envers son pays, le Canada;

Vues de Monseigneur Taché

Sur les hommes et les choses

Ecrit spécialement pour "La Survivance" par Philippe d'Armor

Les plans de l'Évêque

Quels étaient donc, au début de 1855, les projets de Mgr Taché qui motivaient le changement du Père Rémas au Lac La Biche ?

Avant de les dire, je crois devoir rappeler qu'à cette époque l'évêque de St-Boniface avait pour diocèse tout l'immense pays qui forme aujourd'hui les Provinces civiles du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, avec les Territoires dits du Nord-Ouest. On y distinguait deux groupes de Missions, celles du sud et celles *du* nord, la limite entre les deux se trouvant un peu au-dessus du 56ième degré de latitude nord, c'est-à-dire à la hauteur du grand portage la Loche. Les Missions du sud étaient relativement faciles à approvisionner; celles du nord l'étaient beaucoup moins. Et cependant il fallait de toute nécessité leur procurer une foule d'objets, soit pour l'habillement, les échanges avec les sauvages, les outils, soit même pour la nourriture, sous peine d'être réduits à les abandonner, car elles ne pouvaient en aucune façon subsister par leurs propres moyens. Or, ces approvisionnements avaient déjà considérablement augmenté durant les dernières années et allaient augmenter d'année en année par suite du développement de Missions pleines d'espérances. Nulle part, en effet, les sauvages ne se montraient aussi bien disposés à l'égard de la Religion.

Jusqu'à l'heure présente, les transports de tous les "effets" des Missions, comme l'on disait, avaient été effectués par l'honorable Compagnie de la Baie d'Hudson, qui, en cela, leur avait rendu de réels services et montré beaucoup de bienveillance, tout en y trouvant, naturellement, son avantage. Mais pouvait-on compter absolument sur elle, pour l'avenir?.... Serait-elle toujours aussi bien disposée?.... Lui serait-il même possible d'assurer les transports des Missions, quand elle suffisait à peine aux siens?.... Des difficultés survenues dans le cours de 1854 avaient jeté l'alarme dans l'âme de l'évêque. Il lui avait paru prudent, urgent même, de se mettre au plus tôt en mesure de faire par soi-même ses transports, si l'on ne voulait pas se trouver un jour dans la triste nécessité de se retirer.

Ce n'était pas petite affaire. Quelle route et quels moyens de transport devait-on choisir?

La Compagnie de la Baie d'Hudson faisait tous ses transports par eau et suivait la route du portage La Loche. C'était peut-être le trajet le plus court; mais il présentait de telles difficultés qu'il paraissait devoir être mis de côté. Mgr Taché pensa qu'il serait préférable de passer par le lac La Biche, dont les eaux se déversent dans l'Océan Glacial arctique. On se rendrait au lac La Biche par la voie des prairies, au moyen de charrettes de la Rivière-Rouge, et du lac La Biche aux Missions du nord par le lac lui-même, puis par la Petite rivière La Biche et la Grande rivière La Biche, nommée aussi rivière Athabaska, ou du Rabaska. Comme le trajet serait trop long pour être effectué tout entier en une année, on construirait au lac La Biche des hangars pour y remiser, pendant l'hiver, les approvisionnements, dont le transport complet se ferait en deux étés. (1).

Ce plan nécessiterait l'établissement d'une Mission considérable au lac La Biche. Outre les hangars, il y faudrait des ateliers pour la fabrication et la réparation des charrettes et des barques; il y faudrait une bonne ferme pour l'entretien des chevaux et des boeufs de transport. Tout cela était difficile avec les faibles moyens d'alors; mais il y avait deux autres difficultés moins aisées à résoudre. Si l'on pouvait traverser les prairies sans route tracée, il restait, du Fort Pitt au lac La Biche, la barrière de l'immense et impénétrable forêt vierge, sur une profondeur de 130 milles à vol d'oiseau. Puis les deux rivières La Biche, petite et grande, la grande surtout, avaient si mauvaise renommée qu'on disait fatalement perdu, le voyageur assez audacieux pour s'y risquer. La Compagnie de la Baie d'Hudson y avait eu un Fort de traite, au confluent de la grande rivière La Biche avec la rivière des Maisons, et elle avait dû l'abandonner.

Mgr Taché n'était pas homme à reculer devant une difficulté, à moins qu'il n'eût la preuve qu'elle était totalement insoluble. Du Fort Pitt au lac La Biche, on ouvrirait un chemin à travers la forêt. Il y avait justement alors à St-Boniface, auprès de son évêque, un missionnaire qui avait montré, à l'Ile-à-la-Crosse, des aptitudes spéciales pour l'entreprise à laquelle songeait le prélat : Mgr Taché lui exposa son plan; le Père Maisonneuve, c'est le nom du missionnaire en question, n'en fut pas effrayé.

Restait la navigabilité des rivières La Biche. Mgr Taché était persuadé que la Compagnie de la Baie d'Hudson en avait exagéré de beaucoup les difficultés afin d'empêcher les commerçants libres d'aller lui faire concurrence par cette voie. Pour en avoir le coeur net, il irait voir par lui-même ce qu'il en était. Au cas où ces rivières ne seraient vraiment pas navigables, un grand établissement au lac La Biche aurait toujours l'avantage de pouvoir fournir le surplus de ses ressources aux Missions nécessiteuses. On devait donc l'entreprendre sans hésiter (2).

Les hommes choisis

Pour une pareille entreprise, le bon Père Rémas, si saint prêtre et si parfait religieux qu'il fût, n'était plus l'homme de la situation ; les Pères Maisonneuve et Tissot, au contraire, avaient montré qu'il étaient doués des aptitudes nécessaires. C'est donc sur eux que se porta le choix de Mgr Taché.

Les Pères Maisonneuve et Tissot étaient depuis bientôt sept ans dans les Missions du diocèse de St-Boniface. Compagnons presque inséparables depuis leur noviciat, ils devaient vivre côte à côte à peu près constamment, jusqu'à leur mort. Tous deux étaient fils de ces rudes montagnards de France, chez qui la foi est solide et pure comme la roche de leurs montagnes. Le Père Maisonneuve venait des Cévennes; le Père Tissot descendait des Alpes. Le premier avait deux frères prêtres et une soeur religieuse; le second avait un oncle prêtre et trois cousins futurs prêtres, dont deux devaient se faire oblats. Le Père Maisonneuve avait six mois seulement de plus que son confrère.

Louis-Augustin Maisonneuve était né, le 10 avril 1824, au hameau de Charpelière, dans la paroisse de Desaignes, en Ardèche. Etant entré au grand-séminaire de Viviers, il y avait reçu la tonsure et les ordres mineurs des mains de Mgr Guibert, O.M.I. Le 13 mars 1847, il avait pris l'habit religieux au noviciat de Notre-Dame de l'Osier, où, un mois et demi plus tard, l'avait rejoint le frère Tissot.

Jean Tissot était né le 30 septembre 1824, au lieu dit "Les Nants", dans la paroisse de la Côte d'Arbroz, en Haute-Savoie. Il était au collège des Jésuites, à Annecy, lorsqu'y passa, en mars 1847, le célèbre Père Léonard, O.M.I., dont la parole ardente avait déjà gagné aux Oblats les Pères Rémas et Végreville, sans parler de beaucoup d'autres. Or, nulle part le succès du Père Léonard ne fut plus grand qu'au collège d'Annecy. (3) Du nombre des nouvelles recrues fut Jean Tissot. Ayant pris l'avis de son oncle, Messire Gaspard Tissot, vicaire général, il se rendit, sans être allé faire ses adieux à sa famille, au noviciat de N.D. de l'Osier, où il revêtit le saint habit le 29 avril 1847.

Le Frère Maisonneuve, ayant fini son noviciat et prononcé ses voeux, le 14 mars 1848, se rendit à Marseille, où il reçut de Mgr de Mazenod le sous-diaconat, le diaconat et la prêtrise. Il fut fait prêtre le samedi avant le dimanche de la Passion, 8 avril 1848.

Quant au Frère Tissot, ayant fait ses voeux le 30 avril 1848, il dut se rendre immédiatement à Marseille, en faisant une seconde fois le sacrifice de revoir sa famille, parce que le bâteau qui devait l'emporter avec le Père Maisonneuve était sur le point de partir, et que Mgr de Mazenod voulait lui conférer auparavant la tonsure et les ordres mineurs.

Tous deux donc s'embarquèrent, à Marseille, le 10 mai 1848, avec trois autres Oblats et cinq Jésuites, sur un voilier qui n'avait pas d'autres passagers que les dix missionnaires. La traversée dura cinquante deux jours. Les Pères Maisonneuve et Tissot furent malades presque tout le temps. Ils arrivèrent à Montréal le 6 juillet, et vers la fin d'août à la Rivière-Rouge. (4).

Ils y demeurèrent jusqu'au printemps de 1849. (5). Puis, vers le commencement de juin 1850, ils s'embarquèrent tous les deux pour l'Ile-à-la-Crosse, (6), afin d'y porter secours au R. Père Taché, avant de l'y remplacer, car on chuchottait déjà le nom du P. Taché comme celui du futur coadjuteur de Mgr Provencher. Les deux Pères arrivèrent à l'Ile-à-la-Crosse au milieu de juillet.

La Mission St-Jean-Baptiste de l'Ile-à-la-Crosse ne comptait encore que quatre ans d'existence. C'est dire qu'elle était à peine sortie des langes. On y voyait trois chétives demeures, aux murs faits de troncs d'arbres superposés et au toît d'écorces et de terre. La première, et la plus belle, bâtie en 1847, par les ordres du Bourgeois et les ouvriers de la Compagnie de la Baie d'Hudson, avait 36 pieds de long par 24 de large; quatre châssis de parchemin y laissaient entrer la lumière : après avoir servi de maison-chapelle, elle était devenue depuis 1849 exclusivement chapelle. La seconde, bâtie en 1848 pour deux serviteurs de la Mission, avait 20 pieds de côté par 7 de hauteur : on en avait fait la maison des missionnaires quand le manque de ressources les avait obligés, en 1849, à renvoyer leurs serviteurs. En la même année 1849, on avait bâti la troisième, de 15 pieds de côté seulement, pour quelques petits jeunes gens qui devaient remplacer les serviteurs congédiés. A ces trois demeures s'ajoutait une misérable bicoque, abritant une vache et une génisse. Autour de ces bâtisses, une étendue minime de terrain avait été défrichée. (7).

Pendant leur première année de résidence à l'Ile-à-la-Crosse, la principale occupation des Pères Maisonneuve et Tissot fut l'étude des langues, crise et montagnaise, à l'école du Père Taché. Ils s'y livrèrent tous les deux avec ardeur. Le Père Tissot y progressa beaucoup plus que son confrère. Aussi, quand le Père Taché, nommé Evêque d'Arath et coadjuteur de Mgr Provencher, eut quitté, en juin 1851, la Mission St-Jean-Baptiste, le travail du saint ministère retomba-t-il surtout sur le Père Tissot, tandis qu'au Père Maisonneuve revenait principalement le soin du matériel.

L'un comme l'autre s'acquitta de sa charge avec un soin et un succès qui réjouirent beaucoup l'Evêque d'Arath, à son retour, le 11 septembre 1852.

"Nos jardins, écrivait-il à sa mère, donnent dans le progrès.... Nous avons cueilli près de deux cents minots de pommes de terre, de l'orge, des pois, des fèves, des oignons, des choux de Siam, des fleurs.... en abondance et d'excellente qualité. Toute cette culture donne à notre établissement un certain air de civilisation qui ne manque pas d'agréments.

"L'étable est devenue une des gloires de notre établissement et un des plus puissants soulagements de notre existence.... Quel noble édifice ! .... C'est une longue, large et belle étable, qui a coûté bien des sueurs à mes chers confrères, et qui ne me coûte à moi que le plaisir d'en jouir. C'est ici que quinze bêtes ont la vie et le mouvement .... Au printemps, nos deux blancs taureaux viendront tendre leurs fronts au joug accoutumé. Quant à nos deux vaches, trois cent dix livres de beurre prouvent qu'elles ne sont pas de la pire espèce. Que sera-ce l'été prochain, puisque, à moins d'accident, nous en aurons cinq?...." (8).

Ainsi la ferme de la Mission avait beaucoup progressé sous l'habile direction et par le travail personnel des Pères Maisonneuve et Tissot. Et cela était d'autant plus merveilleux qu'au cours de l'été 1851, le Père Maisonneuve avait fait un long voyage au lac Caribou. (9). Mais aussi ce cher Père s'était tellement épuisé à la tâche, qu'après être resté souffrant tout l'hiver 1852-1853, il dut être envoyé à St-Boniface pour y refaire ses forces. Il partit, au mois d'août, par le retour des berges qui avaient amené son remplaçant, le Père Végreville. C'est pourquoi nous l'avons vu près de Mgr Taché, lui-même installé depuis peu à demeure sur le siège épiscopal que la mort de Mgr Provencher lui avait laissé.

Ainsi le Père Maisonneuve était à St-Boniface et le Père Tissot à l'Ile-à-la-Crosse lorsqu'un ordre de Mgr Taché leur enjoignit de se rendre au lac La Biche, le premier comme supérieur, le second comme assistant. En les y accompagnant, nous verrons grandir cette Mission sur laquelle la piété du Père Rémas a attiré les bénédictions divines et que Notre-Dame-des-Victoires a prise sous sa maternelle protection.

---

1)—D'après Vingt Années de Missions, de Mgr Taché, dans Missions des Oblats, t. 5, p. 159; et mémoire de Mgr Taché au sujet de N.D. des Victoires, 1877, aux Archives de l'archevêché d'Edmonton.
2)—Documents cités.
3)—D'après une lettre de Mgr de Mazenod. Archives de la Maison Gén. des Oblats.— Notice Nécol. du P. Jean Perréard, dans Notices Nécrol. des Oblats, t. 4, p. 187.
4)—Correspondances privées; — lettre du P. Deléage, dans Notices Nécrol. t. 5, p. 412-413; — Vingt Années.... Mis. des Oblats, t. 5, p. 91.
5)—Vingt Années.... loc. cit., p. 95.
6)—Vingt Années.... loc. cit. p. 96.
7)—Vingt Années de Missions et Vie de Mgr Taché, t. 1, passim.
8)—Vie de Mgr Taché, t. 1; p. 248-249.
9)—Vingt Années.... Mis. des Oblats, t. 5, p. 104.

PETITES NOUVELLES

WINTERBURN

WINTERBURN.—M. et Mme Albert LaRue célébrèrent leur vingt-cinquième anniversaire de mariage, le 16 janvier, et furent fêtés par leurs proches parents des environs.

Une adresse de circonstance, une bourse, divers présents et bouquets spirituels leur furent présentés.

M. et Mme A. LaRue désirent remercier tous ceux qui ont contribué au succès de cette fête intime.

—CORR.

VIENNE.—Le duc de Windsor, jadis Edouard VIII d'Angleterre, et Alphonse XIII, jadis roi d'Espagne, ont déjeuné ensemble dans un hôtel de Vienne. L'ancien roi d'Espagne, revenant des funérailles de l'archiduc Frédéric de Habsbourg, avait téléphoné au duc, au château d'Enzesfeld, l'invitant à le rencontrer dans la capitale autrichienne. Après avoir accepté, le duc est venu ici d'Enzesfeld en auto.

PARIS.—Une dépêche de l'agence Havas, reçue de Berlin mande que l'on rapporte dans la capitale allemande, que le Reichstag a été convoqué pour le 30 janvier, afin d'entendre une déclaration du chancelier Hitler d'une grande importance.

On a déjà fait prévoir d'importantes et imminentes modifications dans le gouvernement, y compris un changement touchant la situation de Hitler comme chef de l'Etat.

OTTAWA.— Le très honorable W.-L. Mackenzie King, premier ministre du Canada, a annoncé la nomination au sénat de l'hon. Adrian-Knatchbull Hugessen, avocat de Montréal. M. Hugessen succède à l'hon. Richard-Smeaton White, décédé récemment.

Il y a encore une vacance au Sénat, pour la province de Québec. La situation des partis est la suivante : conservateurs, 62; libéraux, 33; 1 vacance.

DUBLIN, Etat libre d'Irlande. — Les allées et venues inexpliquées d'un nombre considérable d'hommes aux quartiers-généraux du général Eoin O'Duffy à Cork font croire que le chef fasciste se prépare à envoyer un autre contingent combattre pour le parti de Franco en Espagne. On sait qu'il existe déjà une Brigade irlandaise de 1,000 hommes en Espagne.

Un contingent de 800 volontaires de la région de Dublin vient de postir de Waterford pour combattre dans les rangs des patriotes espagnols.

NEW-YORK. — La menace d'une guerre générale en Europe persiste, mais plusieurs diplomates et hommes d'Etat étrangers croient que le danger est moins aigu qu'il y a un an, a déclaré Hugh Baillie, président de l'United Press, parlant à la Chambre de commerce de l'Etat de New-York.

UNE DEMANDE D'AIDE

Par deux provinces de l'Ouest

OTTAWA.— Les premiers ministres Bracken du Manitoba et Patterson de la Saskatchewan, ont eu ces jours derniers une entrevue avec le ministre des finances. Ils ont demandé de l'aide financière octroyée par le fédéral pour permettre à ces provinces de faire des dépenses nécessaires. D'autre part le gouvernement fédéral veut une enquête sur toute la situation financière de l'Ouest. Le ministre des finances ferait ensuite les suggestions nécessaires pour aider ces provinces efficacement.

NOUVELLES DE DONNELLY

DONNELLY.— Dimanche dernier, le 17 janvier, après la grand'messe, eut lieu une cérémonie assez originale; il s'agissait de bénir, selon le rituel de l'Eglise, douze traîneaux, construits pour les enfants de notre Couvent; six pour les garçons : couleur gris-fer; et six pour les filles : couleur bleu-ciel.

Les familles Boulet et Tanguay ont fourni le bois; la paroisse a fourni les lisses de fer et 100 pieds de cable d'un demi pouce. M. J.-L. Paquette a fourni la forge et le charbon; MM. Napoléon Lemay (âgé de 86 ans) et J.-E. Lemay ont fourni le travail de la construction. Les douze traîneaux ont été faits solides et devraient durer longtemps.

Après la grand'messe, les douze traîneaux furent placés de chaque côté de l'autel; les prières liturgiques furent lues par M. le curé; ils furent ensuite aspergés d'eau bénite.

Puis douze des enfants furent désignés pour venir chercher les traîneaux. Une fois dehors, on se mit trois par traîneau, deux pour tirer et un pour se faire tirer; on se remplace à tour de rôle; avec ces douze traîneaux, on peut occuper 36 enfants.

Merci à tous ceux qui ont permis de donner ce nouveau jeu à nos enfants; comme Jésus, ils ont prouvé qu'ils aimaient les enfants.

— COMM.

NOUVELLES DE VANCOUVER

M. F. Racine, vaillant pour son âge, essaya de se débarasser de sa grippe en allant dans les montagnes à pieds. Il revint content de son excursion. Le lendemain, il s'aperçut qu'il avait attrappé une bronchite. Il est maintenant mieux et va à son travail tous les jours.

Mme A. Déry, 215, 15e ave., ouest, est à l'hôpital Saint-Paul, après un accident d'auto. La Providence l'épargna bien certainement, parce que son cas aurait pu se développer en quelque chose de beaucoup plus sérieux. Elle est cependant souriante, et attend d'être transportée à sa demeure prochainement.

Mmes P. Paris et Rimmer ont été en charge d'une partie de cartes qui a eu lieu à la salle des Elks, rue Dunsmuir, le 22 courant. Cette soirée fut bien servie quand il s'est agi du réveillon. Mmes Birch et Fisher, et M. Birch, violoncelliste, contribuèrent au programme. Mlle I Dréau était en charge de la cuisine.

Il y aura une autre assemblée pour les Dames du Club de Dames et de Demoiselles de langue française à l'Hôtel Vancouver, le 5 février.

Le R. P. Zéphyrin, malade à l'hôpital Saint-Paul est en convalescence maintenant.

Les petites demoiselles Jacqueline et Lorraine Adair, MM. Bernard Chénier et Albert Haddad ont recommencé leur cours de français à la Western School of Commerce, collège dirigé par Mlle Blanche La Bossière et sous l'excellente direction d'un principal dévoué et compétent. Le français est si bien favorisé là que nous aimons bien de le laisser savoir à nos gens canadiens et français.

SERVICE MILITAIRE

Le Consul de France à Vancouver rappelle aux jeunes Français nés du 1er juillet 1916 au 31 décembre 1917, ainsi qu'à ceux des classes précédentes qui ont négligé de le faire, qu'ils doivent se faire inscrire sans délai, au Consulat de France à Vancouver, sur les tableaux de recensement des classes 1936 (2e fraction du contingent) et 1937.

Les jeunes gens nés ou en résidence à l'étranger sont dispensés du service militaire en temps de paix, aux termes des articles 98 et 99 de la loi de recrutement. Il leur suffira donc, pour se mettre en règle, de se faire enregistrer avec leur classe d'âge. Faute d'accomplir cette formalité, ils s'exposent à être déclarés insoumis à la loi militaire avec toutes les conséquences légales qui découlent de cette situation.

MGR BREYNAT LOUE LE...

(Suite de la page 1)

fondateur de la Miva, le réclame pour de nouvelles expériences dans les Missions de la Baie James." Quels sont, en sommes Monseigneur, les résultats de votre expérience ?"

Ils sont, dit-il, tellement satisfaisants, soit au point de vue indépendance et liberté dans les voyages, des facilités de certains transports ordinairement très longs, très coûteux et toujours très pénibles, surtout avec les moyens primitifs à notre disposition.

"Par exemple, dit Monseigneur quand nous sommes arrivés au Fort Chippeweyan, nos frères étaient depuis plusieurs mois employés au charriage du poisson de la pêcherie d'automne, située à une quarantaine de milles de la Mission En 5 heures, le Santa Maria a fait un travail qui aurait pris quatre jours, à 4 traînes de chevaux, assistées de deux traînes à chiens"

Son Excellence nous a donné un autre exemple. "Le Gouvernement a donné 8 buffalos à la Mission de Chippewyan. Ces buffalos ont été tués dans le Parc National. Pour transporter leurs carcasses à la Mission, il eût fallu trois semaines de gros travail pour les bons Frères, leurs chevaux et leurs chiens. Le Santa Maria a fait la besogne en un jour. "En outre de l'économie d'argent réalisé ainsi, dit Mgr Breynat, il faut tenir compte de l'économie du temps réalisé aussi. Vous auriez dû voir la joie du supérieur à la pensée qu'il allait pouvoir consacrer son personnel trois semaines plus tôt au coupage de la provision du bois pour la prochaine année". "Vous comprenez que ces expériences et plusieurs autres du genre, nous ont facilement convaincus des très grands avantages de l'avion pour les Missions de l'Extrême-Nord".

"Notre Conseil Vicarial, a ajouté Son Excellence s'est montrée très favorable à l'établissement d'un service missionnaire par avion dans le Mackenzie".

"D'après l'expérience que nous en avons faite, nous a dit Monseigneur, cet avion ne répond pas complètement aux besoins du Nord, où les voyages sont très durs, les champs d'atterrissage très incertains, et le plus souvent improvisés. Par ailleurs le rayon d'action du Sancta Maria ne parait pouvoir faire face aux exigences des très longues distances que nous avons souvent à parcourir".

"Il est bon de noter qu'un appareil à refroidissement par eau, tel celui du Sancta Maria, exposerait certes, trop souvent à des imprévus très désagréables, dans le "Barren Land" et sur l'Océan Arctique, où l'aviateur doit s'attendre à des atterrissements forcés, dit Son Excellence." "S. Exc. Mgr Breynat, a donc décidé qu'il faudrait à sa Mission "un avion plus rapide d'un rayon d'action plus étendu, et pourvu de tous les instruments modernes, facilitant la navigation aérienne, jusque dans les "Steppes" de l'Océan Glacial où il y a plusieurs Missions qui ont besoin d'être visitées, quelque fois d'être ravitaillées dans le plus cours délai possible. Avec un avion de ce genre par exemple, S. Exc. Mgr Fallaize, dont on a raconté dernièrement l'épopée, aurait pu être secouru beaucoup plus tôt et plus économiquement. Le sauvetage d'ailleurs été fait par l'aviateur Matt Berry, tout en étant obligé dans ce pays inclément, d'atterrir à tout hasard, loin de toute sécurité. Tout cela prouve évidemment la nécessité d'un avion adopté à ce pays.

Aurez-vous, Monseigneur un de ces avions, nous sommes-nous hasardés à demander à l'Evêque du Vent. "Je le crois, nous dit-il, en souriant de notre indiscrétion, "et ce nouvel avion, en souvenir du premier portera le même nom de Sancta Maria II, avec le signe de la "MIVA".

Mgr Breynat s'est plu à nous faire l'éloge du R. P. Schulte, O.M.I., fondateur de la MIVA, cette oeuvre missionnaire célèbre, bénie par le Pape Pie XI, et organisée dans le but de fournir aux missions et aux missionnaires, les moyens modernes de locomotion.

"Le Père Schulte, dit Monseigneur, a travaillé avec beaucoup de générosité et de dévouement, et d'abnégation aux Etats-Unis, pour obtenir les ressources nécessaires afin de continuer ses expériences et organiser la motorisation des missions". .

"Actuellement, a ajouté Mgr Breynat, le Père Schulte est à la Baie James où il pose un film sur la vie des Indiens de ce pays, en attendant le film chez les Esquimaux".

S. Exc. le Vivaire Apostolique du Mackenzie n'est pas revenu trop fatigué de son voyage. Il partira pour Ottawa dans quelques jours.

Et nous avons laissé le vénérable missionnaire en lui souhaitant de nous revenir bientôt avec un avion Sancta Maria II.

Son Excellence a eu comme compagnon de voyage, le R. P. Serrurot, O.M.I., qui après avoir prêché les retraites annuelles des Missions de Chippewyan et de Smith s'en va dans l'Est faire les achats pour les Missions du Nord. Avec lui se trouvaient aussi le Frère Sarreault, O.M.I., et la R. S. Evariste, qui viennent suivre des traitements à l'hôpital.

Mgr Breynat et ses compagnons, ne tarissent pas d'éloges à l'endroit de leur pilote, M. Louis Bisson, dont l'habileté et le tact ont toujours été à la hauteur des circonstances.

M. J.-H. TREMBLAY

(Suite de la page 1)

concernant la fertilité des sols, les conditions climatiques pour mieux diriger et exploiter les plus grandes possibilités de rendements des différents districts.

A cet effet le député de Grouard a insisté sur la nécessité d'une Commission gouvernementale consultative, qui aurait aussi comme mission d'encourager sous forme de prime par exemple, plusieurs branches de l'agriculture. En proposant encore un agronome qualifié et responsable pour surveiller le développement des districts agricoles, M. Tremblay a montré les avantages techniques et commerciaux qu'une saine organisation provinciale de l'Agriculture pourrait avoir en coopérant avec l'organisation fédérale.

M. Tremblay a enfin insisté sur la nécessité d'un département spécial de colonisation qui aurait pour but d'assister les jeunes gens désireux d'aller s'établir sur des lots de colonisation. "Il faudrait tout d'abord, a-t-il dit, connaître les lots colonisables et puis coloniser avec bon sens, un canton à la fois ce qui permettrait d'ouvrir les chemins en faisant gagner quelques dollars aux colons. Le député de Grouard s'est montré très favorable et a même proposé un bonus de $15.00 de l'acre mis en état de culture par le colon. Cette méthode assure depuis longtemps le succès de la colonisation à l'intérieur même de la province de Québec.

M. Tremblay en terminant, a défendu la région de la Rivière-la-Paix, contre un professeur d'Université qui avait la veille disqualifié la qualité de son sol.

Cette région, a dit M. Tremblay, est vaste comme toute une province, et il y a divers districts qu'il faut connaître pour en parler convenablement et avec justice.

LAMOUREUX

M. l'abbé Théodore Rocque venu pour les funérailles de son frère restera quelques jours au milieu des siens. Dimanche, il chantait la messe paroissiale dans notre église.

Mme Wilfrid Théroux (Alma Langlois) passe aussi quelques jours chez ses parents, en attendant d'aller résider à Turner Valley où M. Wilfrid Théroux travaille pour une compagnie d'huile.

Mlle Marie Lamoureux a été récemment opérée pour l'appendicite. Son état s'améliore chaque jour, et bientôt elle sera de retour dans sa famille.

La grande glissoire entre Fort Saskatchewan et Lamoureux est en pleine opération, à la grande joie des amateurs de ce sport.

— COMM.

M. L. MAYNARD

(Suite de la page 1)

l'hon M. Maynard à ce dernier poste.

Comme on le sait, M. Maynard fut assermenté ministre sans portefeuille le 12 mai dernier, avec comme mission, celle de promouvoir les plans du Crédit social.

A titre de ministre des affaires municipales il recevra un salaire de $6,000 par année. Comme ministre sans portefeuille, il recevait $10. à chaque réunion du cabinet à laquelle il assistait. Il recevra en plus de ses honoraires ministérielles son indemnité parlementaire de $1,800.

L'hon. M. Maynard est député de Beaver River. Il fut avocat à St-Paul avant son élection. M. Maynard, à l'exception de M. Manning est de sept mois plus jeune que M. Maynard, est le plus jeune ministre dans l'Empire.

Il est né à Montréal le 17 février 1908. Il a fait ses études classiques au Collège des Jésuites et ses études universitaires à l'Université de l'Alberta. Il est bachelier-es-arts et licencié en loi.

NOUVELLES DE MORINVILLE

MORINVILLE.— Nos différents solliciteurs pour l'A.C.F.A., sont à continuer leur travail et tout devrait être fini durant le cours de cette semaine. Jusqu'ici les offrandes ont été tout-à-fait généreuses et l'accueil des plus bienveillant.

Voici le travail fait jusqu'à date : Village, côté Nord $23.00; côté Sud, $18.00; District Tellier, $18.75; District l'Abbé, $13.00; restent les districts Riopel et Frontenac que l'on visitera ces jours-ci. Encore une fois la réponse a été tout à fait satisfaisante et nous en remercions qui de droit.

L'influenza fait des ravages dans la paroisse et plusieurs sont au lit par suite de la grippe. Les grandes personnes ne sont pas épargnées bien que cependant les enfants représentent la majorité de nos malades.

Mardi dernier avait lieu les funérailles de Mme Juckmes décédée dimanche matin. Elle fut malade pendant plusieurs mois et supporta son mal de la manière la plus édifiante. Elle fit généreusement le sacrifice de sa vie et s'endormit bien doucement dans le Seigneur. Elle laisse pour pleurer sa perte, son mari et trois enfants. Un grand nombre de paroissiens se sont fait un devoir d'assister à sa sépulture.

M. Albert Trottier était en charge des funérailles.

Il nous fait peine de savoir que Dame Kieser est aussi sérieusement malade. Ses parents et amis font des voeux pour son retour à la santé.

Nos chantres et acteurs avaient leur soirée dimanche dernier et elle fut des plus enjouée. La plupart s'étaient rendus à l'invitation et passèrent la veillée avec les syndics et les prêtres de la paroisse. Tout se passa gentiment, bien que cependant l'on consentit à supprimer la partie chantante par suite de l'épreuve qui menaçait certains de nos chantres. Après le goûter servi par certaines de nos dames, l'on se retira chez soi tout en se promettant de revenir l'an prochain.

Mgr Pilon recevait dimanche dernier la visite du docteur Amyot de Fort Résolution. C'était la visite de l'élève d'autrefois, à son ancien professeur. L'on parla du bon vieux temps de collège, des expériences de la vie et puis un peu des quelques années que l'on pense avoir encore en face de soi. Le docteur Amyot est l'employé de Sa Majesté dans le grand Nord et il en fait ses délices. Rien, dit-il, ne vaut la vie au grand air, ou sous la tente et c'est ce dont il jouit si abondamment au Fort Résolution.

M. Alcidas Ricard, étudiant au séminaire d'Edmonton est arrivé dans sa famille pour ses vacances d'hiver. Il est inutile d'ajouter que le papa et la maman ne sont pas fachés du tout de jouir de la présence de leur fils pendant cette quinzaine.

Aux commissaires d'écoles de langue française de l'Alberta

Le 7 février 1935, un groupe de commissaires d'écoles a fondé *l'Association des Commissaires d'écoles de langue française de l'Alberta*. Depuis lors, cent soixante-deux commissaires nous ont donné leur adhésion.

Les parents catholiques et canadiens-français ont le devoir d'assurer à leurs enfants une éducation catholique et française. Ils confient aux commissaires d'écoles le soin de surveiller cette éducation. C'est une lourde responsabilité pour les commissaires. Afin de mieux étudier leurs obligations et de mieux les remplir, ils ont intérêt à se joindre à notre Association.

Cette année, la Convention de *l'Alberta School Trustees' Association* a lieu à Edmonton, les 3,4,5 février. Nous vous engageons à envoyer des délégués à cette Convention où se traiteront des questions qui intéressent au plus haut point les commissaires d'écoles.

De plus, nous aurons, à l'occasion de cette Convention, nos assemblées spéciales de *l'Association des Commissaires d'écoles de langue française de l'Alberta*.

Le mardi après-midi, à trois heures, assemblée des commissaires de langue française à la salle Saint-Joachim, 110ème rue. A cette assemblée, tous les commissaires de langue française sont invités, même ceux qui ne sont pas délégués à la Convention.

A cette assemblée, nous allons étudier un projet de Constitutions de notre Association et d'autres questions qui nous intéressent : l'horaire de français, le programme de français, les manuels, les cours de pédagogie française, l'enseignement de l'histoire du Canada surtout dans les Avant-Gardes, le festival français, l'enseignement des chants canadiens dans les écoles, etc....

Ce soir-là, à six heures et demie, à l'hôtel King Edward, banquet de *l'Association des Commissaires d'écoles de langue française de l'Alberta*, auquel seront invités des représentants des autorités religieuses et civiles, de l'A. C. F. A., nos députés canadiens-français, des catholiques anglais, ukraniens, et autres.

Mercredi soir, réunion des commissaires catholiques et élection des deux directeurs catholiques de l'Exécutif de *l'Alberta School Trustees' Association*.

Notre congrès de commissaires coïncidera avec le congrès régional de l'A. C. F. A., qui commence le matin du 2 février. L'A. C. F. A. a bien voulu inviter les commissaires à ce congrès régional. A notre tour, nous invitons les congressistes de l'A. C. F. A. à assister à nos délibérations.

J.-O. PILON,

Président de l'Association des Commissaires d'écoles de langue française de l'Alberta.

LE CARNET UNIVERSITAIRE DE TITOINE

Le temps presse. Le rédacteur m'a demandé mon manuscrit et les idées ne semblent pas abondantes aujourd'hui.

●

Fait digne de remarque, le carnet est bénéficiaire d'un titre quelque peu nouveau. Ceci signifie tout simplement que la chronique devient un peu plus personnelle. Et pourquoi pas? Tous les grands magasins à rayons n'annoncent-ils pas un service " personnel " pour tous leurs clients?

●

Ceci veut simplement dire que votre Titoine tentera d'exprimer votre façon de penser sur les divers sujets.

●

C'est dire du même coup que la chronique universitaire est ouverte *à tout copain qui désire* exprimer ses opinions sur quelque sujet que ce soit. Si Gérard, par exemple, croit qu'il a quelque grief contre Titoine et que les Cours de Justice entraînent trop de dépenses, il n'a qu'à envoyer un mot au journal, aux soins du "Carnet universitaire" et je lui garantis que la cause sera entendue de ses pairs.

●

Félicitations à l' "Hebdo-Laval", organe des carabins de l'Université Laval. Le journal présente un coup d'oeil infiniment plus agréable qu'auparavant. D'ailleurs, n'est-ce pas Boileau qui disait : "Ce que le journaliste conçoit nettement s'exprime par une typographie claire, aérée"?